51e ANNÉE (6e SÉRIE) — N° 43 — 25 OCTOBRE 1934

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Edition complète . . . . 18 fr. ; Edition partielle . . . . . 12 fr. } ETRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 7 décembre 1933.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 3 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Chronique d'apostolat social *(fin)*. — II. L'esprit social à travers les revues. — 1. Enquête de la *Vie Intellectuelle* sur les raisons actuelles de l'incroyance et de l'anticléricalisme *(suite)*, 705. — 2. *Chronique sociale de France :* Le mécanisme de la vie chère, 710. — III. Bibliographie : Mgr Six, 711 ; Céline Lhotte, Mme Ancelet-Hustache, 712 ; P. Pius, Groupe lyonnais, P. Sevin, P. Parra, 713.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — *Notes de philosophie.* § I. Ouvrages généraux : Van den Berg, 713 ; Vincent Rüfner, 714 ; Siegfried Behn, Henri Lutzeler, P. Auguste Brunner, 715 ; P. de la Vaissière, 716 ; P. Jos. Maréchal, 717. — *Comptes rendus bibliographiques :* P. Constant, Emile Baumann, 718.

Liturgie. — Consultations diverses, 719.

PRÉDICATION

Il n'y en a pas dans le présent n°.

JURISPRUDENCE

Le Catéchisme et l'Ecole *(fin)*. — 3° A quelle sanction s'expose le ministre du culte qui donnerait l'enseignement religieux pendant les heures de classe ? *(fin)*, 473.

L'affichage sur les églises. — 1° Les affiches officielles, 473. Voies d'opposition ; lacération. Monuments historiques, 475. — 2° Les affiches électorales, 476. — 3° Affiches des simples particuliers, 477. — 4° Affiches de l'autorité ecclésiastique, 478.

Questions. — Le curé locataire a-t-il le droit de s'opposer à tout affichage sur les murs du presbytère communal ? 479. — Peut-on poursuivre, et comment, les auteurs de cris injurieux poussés au passage d'un prêtre ? 481. — Un instituteur public peut-il être maire, adjoint, conseiller municipal ? 483. — Quels arguments faire valoir auprès d'une municipalité qui voudrait augmenter le prix du bail du presbytère ? 484. — Le curé est-il responsable des suites d'une insolation survenue à un ouvrier qu'il employait pour la fenaison ? 485. — Que faut-il entendre par maître-artisan ? 485. — Les Associations déclarées d'éducation populaire qui donnent des séances payantes de théâtre ou de cinéma sont-elles soumises à la patente ? 486.

A propos des lois d'assistance. — 1° Modification importante dans la procédure d'admission, 486. — 2° Modifications aux règles de calcul des ressources de l'assisté, vieillard, infirme ou incurable, 488.

En vente à nos Bureaux

LA SEPTIÈME ÉDITION de la *Petite Histoire de ma Religion* de Fournier, comprenant l'*Ancien Testament*, le *Nouv. Test.* et l'*Histoire de l'Eglise*, avec près de 100 gravures expliquées. 1 vol. in-12 de 160 p., sous couverture parcheminée ; franco 2 fr. pour la France et 2 f. 50 pour l'Etranger.

Réductions considérables par quantités :

A) *Pour la France :* 10 ex., franco poste, 15 fr. 50 ; 20 ex., 31 fr. ; 30 ex., 45 fr. 25.

5 kilos (50 ex.) : en gare 72.65 ; à domicile 74.90
10 » (100 ex.) : » 141.45 ; » 142.90

B) *Pour l'Etranger :* même prix que par la poste, plus 0.50 par exemplaire.

CH. ROLLAND : Le Vestibule du Paradis, 56 discours, partagés en sept séries de huit, pour autant d'Octaves des Morts. — 1 vol. in-16 de XIV-426 pages. — Prix : 7 fr. *franco* pour la France, 8 fr. 50 pour l'Etranger.

L'ouvrage de M. l'abbé CHAUMET, Explication des Evangiles des Dimanches, est épuisé. Mais nous pouvons encore fournir les deux années de la *Prédication* (1903 et 1904) où ces instructions ont tout d'abord paru. Chaque année : 8 fr. ; 9 fr. 50 *franco* poste pour la France ; 12 fr. ou 16 fr. pour l'Etranger suivant les pays.

COURS DE PRÉDICATION

Au moment où vont reprendre les Cours de prédication, nous croyons utile de signaler à nos lecteurs que nous avons publié dans les années de la *Prédication* (ou *Ami du Clergé paroissial*) qui sont encore en vente à nos bureaux :

1° Une série de Prônes catéchétiques sur le *Décalogue*

en 1903, 1904 et 1905 (48), et 26 instructions sur les *Sacrements* en 1902

2° Des **Instructions pour chaque dimanche**, plus particulièrement inspirées de l'évangile, par un Curé de campagne, en 1903 et 1904.

3° De 1909 (inclus) à 1912 (inclus), 60 **Prônes sur le Symbole.**

4° En 1908 et 1909, 39 **Instructions sur les péchés capitaux.**

5° En 1909, 1910 et 1911, 48 instructions **Aux jeunes gens d'un Patronage.**

6° En 1912, une **Retraite à des jeunes filles.**

7° En 1913, deux **Retraites à des jeunes gens.**

8° En 1920, une troisième **Retraite à des jeunes gens.**

9° De 1921 à 1925 inclus, un **Cours d'instructions dominicales**, par un petit Doyen, partagé en quatre années de 64, 61, 63 et 59 instructions.

10° En 1924 et 1925, deux années de **Mon petit mot du Dimanche** (59 et 61 instructions).

11° De 1924 à 1928 inclus, un **Cours de prônes sur le Credo** (75).

12° De 1924 à 1929 inclus, des **Instructions sur la Sainte Eucharistie** (105).

13° En 1926, **Vingt Prônes sur le Mariage.**

14° De 1924 à 1928 inclus, des **Vies de Saints de la vieille France** (122) et une autre série en 1932 et 1933 (53) sous ce titre : **A l'école des Saints.**

15° En 1928, 1929 et 1930, des **Instructions intitulées Cinq minutes d'Evangile** (109).

16° **Un Cours de prônes sur le Décalogue** en 1929 et 1930 (47), et un **Cours de prônes sur les Sacrements** en 1931 (24).

17° En 1930 et 1931, des **Instructions à des Collégiens** (37).

18° De 1928 à 1933 inclus, des allocutions **Aux Enfants de Marie** (136), et en 1929 et 1930 des conférences **Pour les réunions mensuelles des Mères chrétiennes** (15).

19° En 1929, 1930 et 1931, des **Lectures sur Sainte Jeanne d'Arc** (99) et en 1929 sur **Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus** (33).

20° En 1929, 1930 et 1931, des entretiens sur **les Litanies de S. Joseph** (25) et en 1931 sur **Le « Salve Regina »** (11).

21° En 1930 et 1931, des **Petits Prônes pour tous les dimanches de l'année** (54) ; en 1931 et 1932 **Sur les Epîtres du Dimanche** (54), et en 1931 des **Courtes Instructions sur le « Pater »** (12).

22° En 1932, des **Instructions sur La Liturgie de la Messe** (13) et des conférences à des groupements d'hommes sur **Nos Religieux** (15).

23° En 1932 et 1933, 13 entretiens **Pour les Premiers Vendredis** ; en 1933, 9 **Pour le mois du Sacré-Cœur**, et 40 **Plans d'instructions pour le mois de la Sainte Enfance.**

Chaque année jusqu'à 1913 inclus coûte (en fascicules) 8 fr. ; à partir de 1920, 10 fr. — Le port est en sus. En voici le montant par la poste : *France :* pour une année jusqu'à 1913 inclus, 1 f. 50 ; à partir de 1920, 1 f. 25. *Etranger :* pays ayant adhéré aux conventions postales, 4 f. et 3 f. 25 ; pour les autres, 8 f. et 6 f. 50.

PETIT COURRIER

Q. — Je voudrais faire une conférence sur le Maréchal Lyautey (le soldat, le pacificateur du Maroc, le chrétien). Vous serait-il possible de m'indiquer les ouvrages que je pourrais consulter avec profit ?

R. — **Sans prétendre être exhaustif, nous allons dresser une bibliographie assez complète du maréchal. Ce sera de notre part une manière d'hommage à la mémoire du chef illustre et du grand chrétien dont la belle figure mérite d'être mieux connue par nos confrères.**

I. Œuvres du maréchal Lyautey : *Le rôle social de l'officier*, 1891 ; — *Du rôle colonial de l'armée*, Colin, 1900, dont une esquisse fut donnée la même année à la *Revue des Deux Mondes* par le futur maréchal ; — *Dans le sud de Madagascar. Pénétration militaire. Situation politique et économique*, Charles Lavauzelle, 1903 ; — *Discours de réception à l'Académie française*, Perrin, 1920 ; — *Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899)*, Colin, 1920 (en deux volumes), et 1921 (en un seul volume), rééditées en 1929 (de larges extraits en ont été publiés par la *Revue de Paris* en 1921) ; — *En Annam : La Cour de Hué*, dans la *Revue Universelle*, 1920, t. I, p. 399-413 ; — *Hommage d'un Lorrain à un Lorrain*, Abbeville, Paillart, 1924 ; — *La Réunion de la Lorraine à la France*, Plon, 1927 ; — *Un discours interrompu (14 mars 1917)*, dans la *Revue hebdomadaire* 1925, XI, p. 492-500 ; — *Discours pour la fête de l'Alsace française*, item, 1926, X, p. 615-627 ; — *Pour l'aviation française*, dans la *Revue de Paris*, 1927, I, p. 481-486 ; — *Paroles d'action. Madagascar, Sud Oranais, Oran, Maroc (1900-1926)*, Colin, 1927 (in-8 de XXXV-479 p., 35 f.) précédé d'une importante préface de M. Louis Barthou, publiée d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1927, sous le titre : « Quand Lyautey parle... » On en trouvera une excellente analyse dans le tome 308 du *Correspondant* : Lanzac (de) de Laborie : « L'Œuvre du maréchal Lyautey commentée par lui-même. » p. 661-672 ; — *Lettres d'Italie*, « Horizons de France », 1929 ; — *Lettres de jeunesse (Italie 1883, Grèce 1893)* 15 f., Grasset, 1931, publiées une première fois dans la *Revue des Deux Mondes* (15 février, 1er et 15 mars, 15 juillet 1921) ; — Discours prononcé à l'« African Society » *(Revue des D. M.* du 1er janvier 1919).

II. Ouvrages parus sur le maréchal — A. Bellessort, *Nouvelles études et autres figures*, Bloud et Gay, 1923 (un chapitre important pour l'étude des lettres, paru d'abord dans la *Revue des D. M.* du 15 août 1920) ;

A. Britsch, *Le maréchal Lyautey. Le soldat, l'écrivain, le politique*, La Renaissance du livre, 1923 (excellente synthèse d'une série d'articles publiés antérieurement dans le *Correspondant* 1916, t. 265, p. 79-103 ; 1920, t. 280, p. 84-101 ; dans la *Revue Bleue*, 1920, p. 433-436, 462-66 ; et dans la *Revue Universelle*, 1920, t. II, p. 1-18) ;

A. Maurois, *Lyautey*, Plon, 1931 ; paru d'abord dans la *Revue hebdomadaire* à partir du 18 avril 1931, et dont le Comte de Luppé a donné un remarquable aperçu dans le *Correspondant* du 10 juin 1931, p. 783-790 ; réédité depuis la mort du maréchal dans la collection « Les Maîtres de l'histoire », à 25 f. ;

(Voir la suite p. 328).

ANNONCES

CONTRE LA PLUIE LE FROID

portez le « LODEN-LAINE » léger et chaud, créé par **Ramlot**, spécialiste du vêtement ecclésiastique, du sous-vêtement et de l'imperméable,

RAMLOT SON LODEN IMPERMÉABLE

27 bis, boulevard Raspail, PARIS

et ne passez pas l'hiver sans une « PELERINE-CAPUCHON » ou une « DOUILLETTE-RAGLAN » de ce tissu idéal.

NOTA. — Envoi franco d'échantillons et du catalogue général.

Si vous désirez équiper vos cloches

électriquement,

une adresse :

SONNERIES ELECTRIQUES DE CLOCHES

BACH - Ing. Constr. - METZ

265 églises sont déjà équipées.

Représentants dans les principales régions.

SUR DE LA VALEUR DE SES FORMULES

RENAULT

A LANCÉ SA NOUVELLE 4 CYLINDRES

LA CELTAQUATRE

PRODIGIEUSE D'ÉCONOMIE :
moins de 8 litres aux 100 kilomètres

RAPIDE et NERVEUSE : plus de 100 kms à l'heure
Moteur surpuissant de 1 litre 500 pour un poids total de 880 kilogrammes. Profil aérodynamique accentué
CONFORTABLE : 4 bonnes places - 4 larges portes
Suspension en 3 points

LA VOITURE DE L'EXPÉRIENCE

Heureuse répartition du poids sur les 4 roues évitant le dérapage au coup de frein
Organes efficacement protégés par châssis robuste
Marchepieds protégeant contre les prises en écharpe
Vaste coffre à bagages intérieur

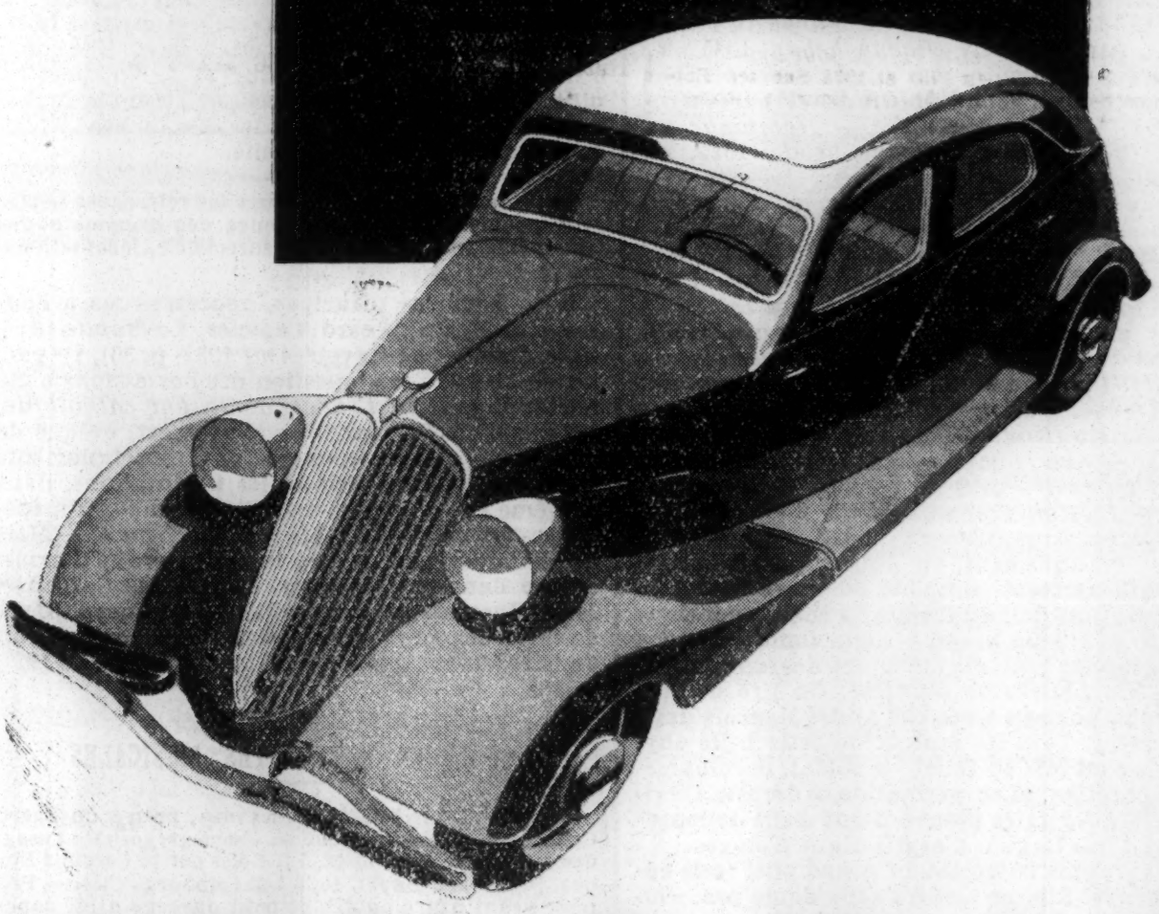

RENAULT

L'AUTOMOBILE DE FRANCE

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

en 1903, 1904 et 1905 (48), et 26 instructions sur les *Sacrements* en 1902

2° Des **Instructions pour chaque dimanche**, plus particulièrement inspirées de l'évangile, par un Curé de campagne, en 1903 et 1904.

3° De 1909 (inclus) à 1912 (inclus), 60 **Prônes sur le Symbole.**

4° En 1908 et 1909, 39 **Instructions sur les péchés capitaux.**

5° En 1909, 1910 et 1911, 48 instructions **Aux jeunes gens d'un Patronage.**

6° En 1912, une **Retraite à des jeunes filles.**

7° En 1913, deux **Retraites à des jeunes gens.**

8° En 1920, une troisième **Retraite à des jeunes gens.**

9° De 1921 à 1925 inclus, un **Cours d'instructions dominicales**, par un petit Doyen, partagé en quatre années de 64, 61, 63 et 59 instructions.

10° En 1924 et 1925, deux années de **Mon petit mot du Dimanche** (59 et 61 instructions).

11° De 1924 à 1928 inclus, un **Cours de prônes sur le Credo** (75).

12° De 1924 à 1929 inclus, des **Instructions sur la Sainte Eucharistie** (105).

13° En 1926, **Vingt Prônes sur le Mariage.**

14° De 1924 à 1928 inclus, des **Vies de Saints de la vieille France** (122) et une autre série en 1932 et 1933 (53) sous ce titre : **A l'école des Saints.**

15° En 1928, 1929 et 1930, des Instructions intitulées **Cinq minutes d'Evangile** (109).

16° **Un Cours de prônes sur le Décalogue** en 1929 et 1930 (47), et un **Cours de prônes sur les Sacrements** en 1931 (24).

17° En 1930 et 1931, des **Instructions à des Collégiens** (37).

18° De 1928 à 1933 inclus, des allocutions **Aux Enfants de Marie** (136), et en 1929 et 1930 des conférences **Pour les réunions mensuelles des Mères chrétiennes** (15).

19° En 1929, 1930 et 1931, des **Lectures sur Sainte Jeanne d'Arc** (99) et en 1929 sur **Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus** (33).

20° En 1929, 1930 et 1931, des entretiens sur les **Litanies de S. Joseph** (25) et en 1931 sur **Le « Salve Regina »** (11).

21° En 1930 et 1931, des **Petits Prônes pour tous les dimanches de l'année** (54) ; en 1931 et 1932 **Sur les Epîtres du Dimanche** (54), et en 1931 des **Courtes Instructions sur le « Pater »** (12).

22° En 1932, des instructions sur **La Liturgie de la Messe** (13) et des conférences à des groupements d'hommes sur **Nos Religieux** (15).

23° En 1932 et 1933, 13 entretiens **Pour les Premiers Vendredis** ; en 1933, 9 **Pour le mois du Sacré-Cœur**, et 40 **Plans d'instructions pour le mois de la Sainte Enfance.**

Chaque année jusqu'à 1913 inclus coûte (en fascicules) 8 fr. ; à partir de 1920, 10 fr. — Le port est en sus. En voici le montant par la poste : *France :* pour une année jusqu'à 1913 inclus, 1 f. 50 ; à partir de 1920, 1 f. 25. *Etranger :* pays ayant adhéré aux conventions postales, 4 f. et 3 f. 25 ; pour les autres, 8 f. et 6 f. 50.

PETIT COURRIER

Q. — Je voudrais faire une conférence sur le Maréchal Lyautey (le soldat, le pacificateur du Maroc, le chrétien). Vous serait-il possible de m'indiquer les ouvrages que je pourrais consulter avec profit ?

R. — Sans prétendre être exhaustif, nous allons dresser une bibliographie assez complète du maréchal. Ce sera de notre part une manière d'hommage à la mémoire du chef illustre et du grand chrétien dont la belle figure mérite d'être mieux connue par nos confrères.

I. Œuvres du maréchal Lyautey : *Le rôle social de l'officier*, 1891 ; — *Du rôle colonial de l'armée*, Colin, 1900, dont une esquisse fut donnée la même année à la *Revue des Deux Mondes* par le futur maréchal ; — *Dans le sud de Madagascar. Pénétration militaire. Situation politique et économique*, Charles Lavauzelle, 1903 ; — *Discours de réception à l'Académie française*, Perrin, 1920 ; — *Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899)*, Colin, 1920 (en deux volumes), et 1921 (en un seul volume), rééditées en 1929 (de larges extraits en ont été publiés par la *Revue de Paris* en 1921) ; — *En Annam : La Cour de Hué*, dans la *Revue Universelle*, 1920, t. I, p. 399-413 ; — *Hommage d'un Lorrain à un Lorrain*, Abbeville, Paillart, 1924 ; — *La Réunion de la Lorraine à la France*, Plon, 1927 ; — *Un discours interrompu (14 mars 1917)*, dans la *Revue hebdomadaire* 1925, XI, p. 492-500 ; — *Discours pour la fête de l'Alsace française*, item, 1926, X, p. 615-627 ; — *Pour l'aviation française*, dans la *Revue de Paris*, 1927, I, p. 481-486 ; — *Paroles d'action. Madagascar, Sud Oranais, Oran, Maroc (1900-1926)*, Colin, 1927 (in-8 de XXXV-479 p., 35 f.) précédé d'une importante préface de M. Louis Barthou, publiée d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1927, sous le titre : « Quand Lyautey parle... » On en trouvera une excellente analyse dans le tome 308 du *Correspondant* : Lanzac (de) de Laborie : « L'Œuvre du maréchal Lyautey commentée par lui-même. » p. 661-672 ; — *Lettres d'Italie*, « Horizons de France », 1929 ; — *Lettres de jeunesse (Italie 1883, Grèce 1893)* 15 f., Grasset, 1931, publiées une première fois dans la *Revue des Deux Mondes* (15 février, 1er et 15 mars, 15 juillet 1921) ; — Discours prononcé à l' « African Society » *(Revue des D. M.* du 1er janvier 1929).

II. Ouvrages parus sur le maréchal — A. Bellessort, *Nouvelles études et autres figures*, Bloud et Gay, 1323 (un chapitre important pour l'étude des lettres, paru d'abord dans la *Revue des D. M.* du 15 août 1920) ;

A. Britsch, *Le maréchal Lyautey. Le soldat, l'écrivain, le politique*, La Renaissance du livre, 1923 (excellente synthèse d'une série d'articles publiés antérieurement dans le *Correspondant* 1916, t. 265, p. 79-103 ; 1920, t. 280, p. 84-101 ; dans la *Revue Bleue*, 1920, p. 433-436, 462-66 ; et dans la *Revue Universelle*, 1920, t. II, p. 1-18) ;

A. Maurois, *Lyautey*, Plon, 1931 ; paru d'abord dans la *Revue hebdomadaire* à partir du 18 avril 1931, et dont le Comte de Luppé a donné un remarquable aperçu dans le *Correspondant* du 10 juin 1931, p. 783-790 ; réédité depuis la mort du maréchal dans la collection « Les Maîtres de l'histoire », à 25 f. ;

(Voir la suite p. 328).

ANNONCES

CONTRE LA PLUIE LE FROID

portez le « LODEN-LAINE » léger et chaud, créé par **Ramlot**, spécialiste du vêtement ecclésiastique, du sous-vêtement et de l'imperméable,

27 bis, boulevard Raspail, PARIS

RAMLOT SON LODEN IMPERMÉABLE

et ne passez pas l'hiver sans une « PELERINE-CAPUCHON » ou une « DOUILLETTE-RAGLAN » de ce tissu idéal.

NOTA. — Envoi franco d'échantillons et du catalogue général.

Si vous désirez équiper vos cloches

électriquement,

une adresse :

SONNERIES ELECTRIQUES DE CLOCHES

BACH - Ing. Constr. - METZ

265 églises sont déjà équipées.

Représentants dans les principales régions.

SUR DE LA VALEUR DE SES FORMULES

RENAULT

A LANCÉ SA NOUVELLE 4 CYLINDRES

LA CELTAQUATRE

PRODIGIEUSE D'ÉCONOMIE :
moins de 8 litres aux 100 kilomètres

RAPIDE et NERVEUSE : plus de 100 kms à l'heure.
Moteur surpuissant de 1 litre 500 pour un poids total de 880 kilogrammes. Profil aérodynamique accentué.
CONFORTABLE : 4 bonnes places - 4 larges portes
Suspension en 3 points

LA VOITURE DE L'EXPÉRIENCE

Heureuse répartition du poids sur les 4 roues évitant le dérapage au coup de frein
Organes efficacement protégés par châssis robuste
Marchepieds protégeant contre les prises en écharpe
Vaste coffre à bagages intérieur

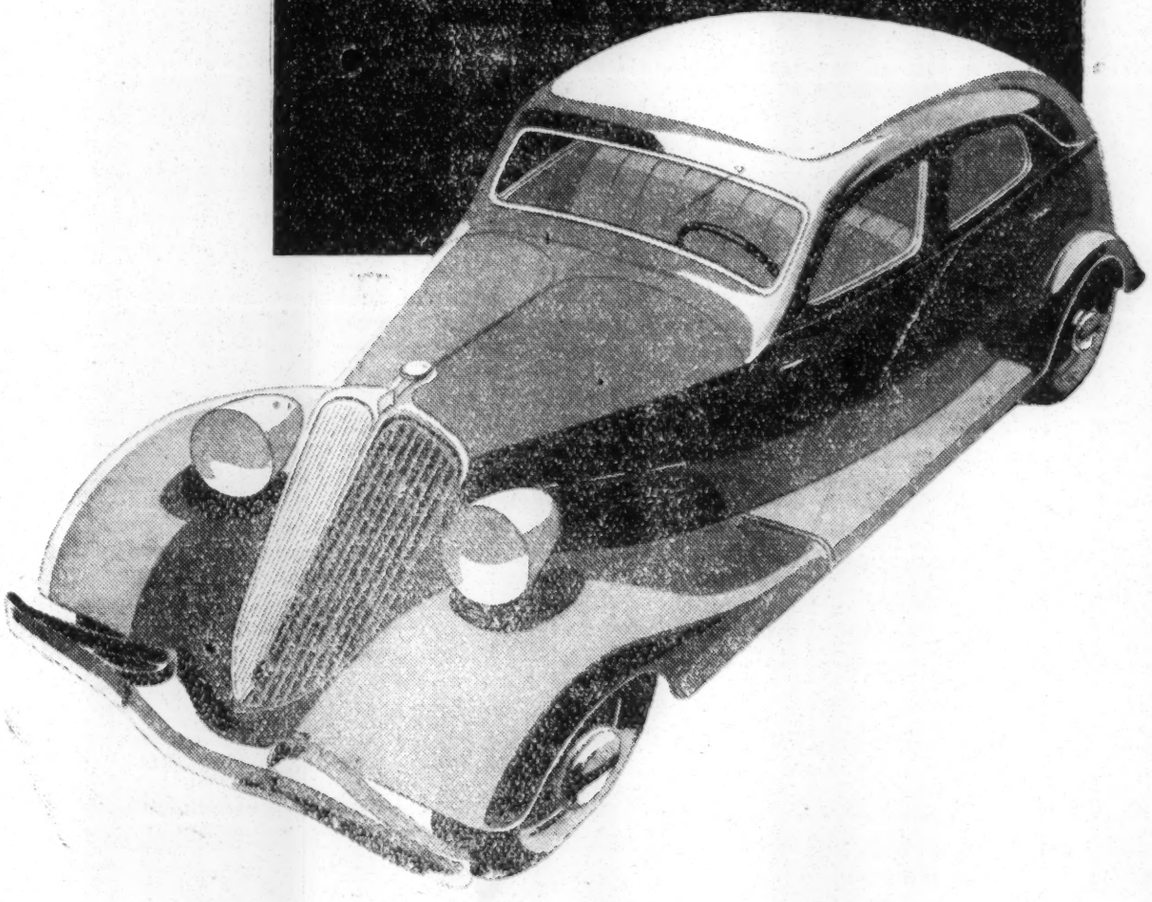

R E N A U L T

L'AUTOMOBILE DE FRANCE

Wladimir d'Ormesson, *Lyautey*, Champion, 1931, 10 f., dont la *Revue de Paris* du 15 février 1931 donna une première esquisse ;

Louis Barthou, *Lyautey et le Maroc*, édition du *Petit Parisien*, 1931, 15 f. ;

H.-L. Dubly, *Lyautey le Magicien*, documents inédits, nombreuses photographies, 700 p., 30 f., au Mercure de Flandre, à Lille ;

Lt.-Col. Ch. Bugnet, *Le Maréchal Lyautey*, collection « Pour Tous, » Mame, 1933, 7 f. 50 ;

Paluel-Marmont, *Lyautey tel qu'il fut*, 12 f., Nouvelle Société d'édition (281, rue St-Honoré, Paris 8e), vient de paraître.

III. — JOURNAUX ET REVUES ont publié des articles de valeur diverse, mais également louangeurs, à l'occasion de la mort du maréchal ; on retiendra particulièrement, pour sa valeur documentaire, le n° spécial consacré à Lyautey par l'*Illustration* (11 août 1934). Parmi les nombreux articles parus sur lui depuis la guerre, signalons comme plus dignes d'intérêt : *Le général Lyautey*, par A. d'Alès (*Etudes*, 1920, t. III, p. 405-18) ; — *Le général Lyautey jugé par ses lettres*, par L. Barthou (*Revue hebd.*, 1920, t. IX, p. 249-269) ; — *Les Lettres du général L.*, par A. Bellessort (*Rev. des D. M.*, 15 août 1920, p. 639-645) ; — *Un grand colonial à l'Académie française*, par P. Champion (*Minerve française*, 1920, VI, p. 5-17) ; — *Lyautey l'Africain*, par Cl. Farrère (*Revue hebd.*, 3 juillet 1920, p. 3-16) ; — *Les lettres du général L.*, par Wl. d'Ormesson (*Revue Universelle*, 1920, t. III, p. 49-66) ; — *Le maréchal L.*, par L. Thomas (*Revue critique des idées et des livres*, 1920, p. 19-27) ; — *Le maréchal L. « Africanus »*, par P. de Lanux (*Our World*, février 1924, p. 63-71) ; — *Le maréchal L. et le Maroc*, par *** (*Correspondant* du 25 oct. 1925, p. 173-181) ; — *L'Adieu au Maroc du maréchal L.*, par J. Borely (*Revue hebd.*, 1925, X, p. 579-585) ; — *Le maréchal L. et le Maroc*, par F. Charles Roux (*Revue politique et parlementaire*, 1925, t. 123, p. 390-409) ; — *Hommage au mar. L.*, par F. Le Grix (*Revue hebd.*, 1925, XI, p. 482-491) ; — *Le Maroc : Le mar. L.*, par Wl. d'Ormesson (*Revue hebd.*, 1925, X, p. 259-268) ; — *Lyautey et les missionnaires* (*France illustrée*, 1926, t. 102, p. 333 et suiv.) ; — *Lyautey urbaniste*, par A. Laprade (*Revue hebd.*, 1928, IX, p. 216-230) ; — *Le maréchal L. au Lycée de Nancy*, par L. Sadoul (*Pays lorrain*, 1929, p. 681-88) ; — *Le « Sourire » de Lyautey au Maroc (1912-18)*, par L. Barthou (*Revue des D. M.*, 1er déc. 1930, p. 580-590) ; — *Lyautey*, par Robert Garric (*Nouv. Rev. des Jeunes*, 15 juillet 1931) ; — *Avec Lyautey (mai 1912)*, par Marcel Guiard (*Revue de Paris* du 1er sept. 1932, p. 141-171) ; — *L'ultime hommage au maréchal L.*, par P. Marot (*Pays Lorrain*, août 1934).

IV. — Pratiquement, on puisera une connaissance suffisamment complète du maréchal et la matière de plus d'une causerie ou conférence dans ses *Paroles d'action*, qui reste la somme où tous ses biographes présents ou futurs devront puiser, et dans ses *Lettres de jeunesse*. On lira de plus l'admirable portrait tracé par André Maurois dans son *Lyautey*. Tous les aspects de cette belle physionomie sont mis en relief : le soldat, le colonisateur, le chrétien, et en parlant de ce dernier l'écrivain juif a su faire preuve d'une belle indépendance et d'une largeur d'esprit digne d'éloges.

La biographie complète du grand chef reste encore à écrire. Elle ne tardera sans doute pas. Plusieurs, nous assure-t-on, sont sur le chantier.

Q. — Voudriez-vous me faire savoir où est édité l'ouvrage de Pierre Le Brun intitulé : *Explication littérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la messe*, en 3 vol. ? Dans une lettre adressée à M. Biard, du diocèse de Valence, auteur d'un excellent ouvrage sur la messe, Mgr Pic, évêque de ce même diocèse, parle avec éloge du P. Le Brun.

R. — Le P. Pierre Le Brun ou Lebrun (1661-1729) fut en effet l'une des célébrités de l'Oratoire de France, et l'ouvrage dont vous parlez (1re édit. 1716) est qualifié par Hurter d' « opus eruditissimum, apta methodo et sagaci judicio dispositum, modo adhuc pretiosum. » Malheureusement la dernière édition française, croyons-nous, remonte aux environs de 1860. Cherchez-la (ou une autre complète) chez des libraires d'occasion.

Q. — Où pourrais-je trouver *Le Purgatoire d'après les révélations des Saints*, par l'abbé Louvet ?

R. — Il est en vente à l'Orphelinat St-Jean, à Albi (Tarn) ; j'ignore le prix.

Q. — Savez-vous où je pourrais me procurer l'ouvrage de L. Capéran sur le salut des infidèles ?

R. — Il était épuisé depuis plusieurs années. Mais l'auteur, professeur au Grand Séminaire de Toulouse, 9, rue des Teinturiers, vient d'en publier une nouvelle édition, revue et mise à jour : L. CAPÉRAN, *Le Problème du Salut des Infidèles*, t. I, *Essai historique*, in-8 de XI-616 p., 32 fr., franco 35 ; t. II, *Essai théologique*, plus de 450 p., 12 fr., franco 13 ; s'adresser à l'auteur.

Q. — A quelle adresse pourrais-je trouver le petit Paroissien pour les enfants, de M. l'abbé Comerson ?

R. — Vous voulez sans doute parler de *La Sainte Messe et les Vêpres*, brochure de 108 pages gr. in-32 sous couverture forte, qui peut en effet très bien servir de Paroissien pour les enfants du catéchisme. Elle est en vente chez l'auteur, à Myans, par les Marches (Savoie), et aussi à la librairie Brunet, 32, rue Gambetta, Arras. Elle coûte 0 f. 70 (25 pour 14 f., 50 pour 24 f. 50), port en plus. Reliée : 0 f. 60 en plus par exemplaire. On peut y ajouter les Evangiles des dimanches : 0 f. 25 en plus par ex. broché ou relié.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer les références nécessaires pour traiter de l'influence des mauvais anges (principalement : possessions, sorcellerie, incantations, etc.) ?

R. — Pour les principes, reportez-vous à l'ouvrage de S. Em. le card. Lépicier, *Le Monde invisible*, Desclée, 24 f. (voir *Ami* 1932, p. 36), 1re partie, ch. 3, § 8. — La question des *possessions* a été traitée dans le *Dict. apol. de la Foi catholique*, t. IV, col. 53-81, par Mgr Waffelaert, évêque de Bruges. — Vous trouverez des renseignements utiles sur la sorcellerie et les incantations, dans le même Dictionnaire, art. *Occultisme* (t. III, spécialement col. 1138-1142), et *Spiritisme*. — Mais ne manquez pas de lire le petit livre (s'il existe encore dans le commerce) de Maurice Garçon et Jean Vinchon, *Le Diable* (Paris, Gallimard, 3, rue de Grenelle ; 12 f. 50), en vous inspirant toutefois de la recension que nous en avons publiée en 1927, p. 238.

QUELQUES NOUVEAUTÉS MUSICALES

I. PLAIN CHANT. — 1. N. KAYSER, prêtre du Sacré-Cœur. Petit Cours pratique de chant grégorien à l'usage des Maîtrises. 64 p. in-12, 5 f. Edité par le Cercle d'Etudes, Boulevard Royal, 16, à Luxembourg. 1934. — Professé avant d'être publié, ce petit ouvrage a été conçu pour l'enseignement et la pratique du chant grégorien dans une maison d'éducation. Il suppose la connaissance de la *musique*, et part de là pour initier à la lecture du texte latin et à l'interprétation des signes musicaux spéciaux au plain chant. Les 16 dernières pages contiennent des conseils sur le groupement des

(*Voir la suite p. 330*).

Cave Coopérative
de l'Abbaye S[t]-Michel, Gaillac (Tarn)
ŒUVRE des VINS de MESSE
(Fondée en 1903)
Avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi et sous le patronage du Clergé de Gaillac.
CERTIFICAT DE CANONICITÉ JOINT A TOUTE FACTURE
Prix spéciaux à MM. les Membres du Clergé.

Contre le FROID, la mauvaise saison, les intempéries,
Munissez-vous du « **sursoutane** » fourré, se mettant et s'enlevant aisément, étudié et créé spécialement pour Messieurs les Membres du Clergé.
Chaudement enveloppé, bien protégé par ce bouclier vigilant, simple, pratique et hygiénique, à toute heure, par tous les temps, vous pourrez vous déplacer pour l'accomplissement des devoirs du sacerdoce, bravant impunément toutes les intempéries.
Sans aucun engagement de votre part, demandez l'envoi de la notice illustrée et gratuite
AU CHAT DES ALPES, à Voiron (Isère).

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine n° 43.793

LA NATIONALE
Entreprise privée régie par la Loi du 17 mars 1905.
Anciennement Compagnie Royale d'Assurances sur la Vie.

Siège Social
9 rue Pillet-Will, 9
PARIS

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFEREES aux conditions les plus avantageuses.
Pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite, la RENTE VIAGÈRE est le remède le plus efficace à la cherté de la vie et constitue le plus sûr des placements.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province.

VÊTEMENTS ECCLESIASTIQUES
Maisons DELANNOY – V[ve] RIF réunies
MASSON & C[ie] Succrs, 38, rue St-Sulpice, PARIS (6[e])

VITRAUX D'ART
Charles CHAMPIGNEULLE
96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VI[e]).
Voir *Ami du Clergé*. n° du 4 oct. page 307.

L'IMPRIMERIE DU CLERGE : LA PRESSE A. F. F.
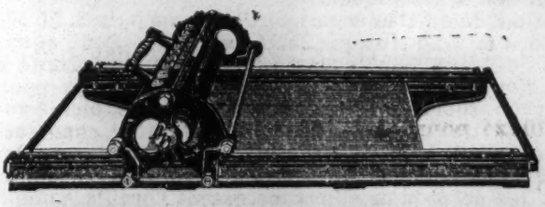
NOUVEAU MODÈLE, GRAND FORMAT 27,5×43
Encrage à la main
ROBUSTE — PRÉCIS — PORTATIF
Imprime tous textes, en toutes langues, sous tous climats.
Prix réduit : 1450 francs
Renseignements et spécimens gratuits à
G. DUVANEL, 34, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

DECORS & ACCESSOIRES
POUR
THEATRES **FETES** **KERMESSES**
ARTIFICES
MASQUES
POSTICHES
INSIGNES
DRAPEAUX
GUIRLANDES
ILLUMINATIONS
Ets André FALLON, Ligny-en-Barrois (Meuse).
— Tarif N° 1. Franco sur demande —

CHAUFFAGE DES EGLISES
par L'AEROTHERME "ETNA" b[té] S. G. D. G.
jusqu'à 20.000 m³ par l'air chaud pulsé à + 12° degrés garantis
Se reporter à l'annonce complète paraissant le 1[er] jeudi de chaque mois.
Prix à partir de 5.800 fr.
D. GUIGUET, Ing. const., CHALON-S-SAONE (S.-&-L.).

HARMONIUMS ET PIANOS LABROUSSE
33, rue de Rivoli — 41 [bis], B[d] des Batignolles, PARIS.
NEUF ET OCCASION EN TOUTES MARQUES
T. F. S.
PHONOS
DISQUES
LUTHERIE
MUSIQUE

ACHAT
ÉCHANGE
RÉPARATION
LOCATION
— CRÉDIT —

chantres à l'église et leur rôle durant les offices. L'auteur donne des notions suffisantes pour permettre l'utilisation des éditions de Desclée dites rythmiques. Cet ouvrage élémentaire peut servir de manuel entre les mains des débutants et de guide pour celui qui songe à former une schola.

2. Dom Louis CHARPENTIER, O. S. B. **Le chant du Pater.** 24 p in-8, 6 fr. Paris, Hérelle 1934 — Dom Ch. analyse les deux mélodies du *Pater* que nous trouvons au Missel ; il donne pour chacune d'elles des conseils fort utiles à une bonne exécution. Sa préférence va nettement au *Pater* simple, « le plus ancien, le seul vrai, le seul authentique » ; le *Pater* solennel n'est pas condamné pour autant : « il reste intéressant et doué d'une saveur très personnelle ; de plus on le chante depuis si longtemps dans la Sainte Eglise qu'il serait presque sacrilège de le supprimer. » L'érudition, le goût, la modération caractérisent cette étude, parue tout d'abord sous forme d'articles dans l'intéressante revue *La Musique d'Eglise* (Ibid), souvent recommandée ici.

3. J. ESCOT, P. S. S. **Petite Messe grégorienne.** 8 p. in-16 carré, o f. 60. Lyon, Millet (46, rue de la Charité). 1933. — Les huit pièces qui composent ce recueil doivent être chantées pendant une messe basse. Elles sont conçues comme les tropes du Moyen Age : la mélodie d'un *Kyrie* ou d'un *Sanctus* prise dans le *Kyriale* est distribuée sur des paroles françaises de manière qu'une syllabe corresponde à une note seulement ; Ch. Bordes avait fait de même dans ses cantiques français calqués sur les mélodies grégoriennes d'antiennes à la Sainte Vierge. L'adaptation de M. Escot est fort bien réussie dans son ensemble. C'est là toutefois un genre qui perdrait tout intérêt s'il ne constituait pas une rareté et presque une exception. Ce n'est que dans les maisons d'éducation et peut-être dans quelques paroisses qu'il conviendra d'utiliser la présente plaquette.

II. MOTETS LATINS. — 1 J.-M. PLUM, O. S. M. **Deuxième Salut à deux voix égales.** 7 p. in 4° ; partition, 7 f. 50 ; voix seules. 1 f. Paris, Hérelle. 1934. — Quatre pièces composent ce Salut : *O quam suavis ; O gloriosa virginum ; Tu es Petrus ; Tantum ergo.* Les thèmes sont originaux. Les modulations, toujours un peu brusques, ont quelque chose de plus volontaire, de plus ordonné que dans d'autres compositions issues de la même plume. La difficulté d'exécution n'est pas très grande et l'inspiration religieuse est bien caractérisée.

2. A. ALAIN. **Salut à deux et trois voix de femmes.** 10 p. in 4°, 8 f. 75 et 1 f. 50. Hérelle, 1934. — Des cinq pièces qui entrent dans ce Salut : *O esca viatorum ; Salve Mater ; Tu es Petrus ; Tantum ergo* et *Laudate*, c'est la 3e, quoiqu'elle soit à deux voix seulement, qui nous semble le mieux enlevée. L'ensemble est du vrai style religieux. Pas de difficulté dans l'exécution, mais on devra se souvenir que l'accompagnement est strictement obligatoire.

III. CANTIQUES ET CANTATES. — 1. J. BESNIER. **Recueil de Cantiques populaires.** 5e édition. In-12 de 260 p., relié toile, 8 f. 25 (remises par quantités). Chez l'auteur, 8, Impasse Saint Laurent, à Nantes. 1934. — Ceci est la 5e édition revue et refondue d'un recueil bien connu surtout dans les régions de l'Ouest de la France. Les 300 cantiques réunis là sont à l'unisson ou à deux voix égales. Très éclectique, l'auteur accueille volontiers des pièces tout à fait récentes, parmi lesquelles on en trouve plusieurs dont la valeur religieuse ou esthétique pourrait prêter à discussion. Des cantiques anciens qui ont été conservés on a « revu » les paroles. L'impression, exécutée par la maison Desclée, est d'une lisibilité parfaite. Parmi les recueils de cantiques « au goût du jour », celui-ci est un des meilleurs.

2. M. DUVIVIER. **Petites Litanies de sainte Bernadette.** 2 pages in 8 ; partition, 2 f. ; mélodie seule, 0 f. 50. En vente au Couvent des Sœurs de Saint-Gildard, à Nevers. — Ces « litanies » sont en réalité un cantique avec couplets et refrain. La mélodie, très simple, est d'un goût parfait et l'exécution par la foule est sûrement très belle. Voilà de la musique bien populaire en même temps que très religieuse.

3 H. BESNARD. **Mère du bel amour et Allons dans sa crèche.** Deux cantiques de 2 pages chacun, à 1 f. l'un. Imprimerie moderne, à Chartres. — Sur des paroles parfois un peu faibles se déploie une mélodie presque constamment syllabique, mais élégante et pleine d'élan.

4 E. BRUNEAU. **Cantique à S. Paul.** 5 p. in-4°, 5 f. et 1 f. Paris, Hérelle. 1934. — Trop difficile d'exécution pour être jamais populaire, ce cantique sera bien accueilli par les Communautés de femmes. Dans les paroisses il pourra servir à rendre plus attrayante une conférence ou un salut en faveur des Missions.

5. Louis BOYER. **Réception épiscopale.** 6 p. in-4°, 10 f. et 2 f. Nancy, Société Anonyme d'éditions, 7, rue Gambetta. 1934. — Cette « petite cantate » est en réalité un cantique à quatre couplets pour solo et à refrain pour 4 voix mixtes. Pas de difficulté d'exécution. Les paroles supposent que la visite épiscopale a lieu aux environs de Noël.

6 KALTNECKER. **Cantate en l'honneur de Notre-Dame.** 9 pages in-4°, 10 f. et 2 f. Ibid. 1934. — Ecrite pour quatre voix mixtes, cette cantate se divise en trois parties qui peuvent être exécutées indépendamment l'une de l'autre. Les solos et duos alternent avec les chœurs. La mélodie et l'harmonie tendent à se rapprocher du plain chant. Un passage des paroles n'est guère intelligible : c'est sans doute le résultat d'une des trop nombreuses fautes d'impression.

7. J. ARTIGARUM **A sainte Bernadette.** *Cantate dialoguée.* 12 p. in-8, 10 f. Chez l'auteur, à Lesparre (Gironde) — Très facile d'exécution soit pour la mélodie, soit pour l'accompagnement. cette cantate fera merveille dans les maisons d'éducation de jeunes filles. Les chœurs sont à deux parties seulement. Quelques variantes mélodiques, très faciles, elles aussi, empêchent la monotonie.

8. E. CHABOT. **Jésus perdu et retrouvé au temple de Jérusalem.** Partition, 75 p. in-8, 12 f. (réduction par quantités). Marseille, Editions Publiroc. 1934. — C'est un véritable *Oratorio,* avec prologue et épilogue encadrant deux « tableaux », avec récits, airs et chœurs, avec thèmes donnés en tête de l'ouvrage. La qualité dominante de cette composition est la clarté, qui rappelle la grande période classique. L'auteur indique lui-même les « vues » qu'il sera bon de projeter sur l'écran pendant l'exécution musicale. On a ainsi dans ces pages tous les éléments d'une très belle et très pieuse soirée artistique.

9. Du même : **D'un cœur qui t'aime...** 4 p. in 8, 1 f. 50, Editions de « La Musique sacrée », 13, rue Boulbonne. à Toulouse. — Sur le texte bien connu emprunté à l'*Athalie* de Racine, M. Ch. a écrit une mélodie pour ténor ou soprano, belle et sereine, mise en pleine valeur par un accompagnement élégant et chantant. Suivent en 4e page un *Deus in adjutorium* d'une puissante résonnance et un *Tantum ergo* très recueilli, dont les accords moelleux caressent l'oreille comme du plain chant.

IV. PIÈCES POUR HARMONIUM. — 1. E. CHABOT. **Pièces liturgiques.** IVe volume. 109 p. in-8, 18 f. Marseille, Publiroc. 1934. — Tous les amateurs de belle musique d'église écrite pour harmonium salueront avec joie l'apparition de ce 4e tome des *Pièces liturgiques :* 5 entrées et 5 sorties ; 6 offertoires ; 10 élévations et 10 communions ; 10 pièces sur des thèmes connus de plain chant ; enfin 10 versets en divers tons : tel est le contenu du volume. Il est digne de ses aînés par la variété des thèmes, l'élan mélodique, la netteté de l'écriture harmonique, la sobriété dans les modulations, enfin la facilité d'exécution. De toute l'œuvre musicale de M. Chabot, les volumes contenant les pièces pour harmonium sont ceux qui nous plaisent le plus et qui ont chance de garder très longtemps la faveur du vrai public, de celui qui ne va pas chercher des jugements tout faits auprès d'esthètes plus ou moins qualifiés.

Memento pratique de l'infirmière hospitalière. — Un vol. gr. in 8 de 290 p., relié, 20 fr. — En vente à la Clinique St-Joseph, rue Rœsselmann, à Colmar (Ht-Rhin).

Nous signalons ce livre à l'attention de nos confrères qui ont à conseiller des infirmières ou des religieuses garde-malades. On sait que bientôt le diplôme d'Etat sera obligatoire pour quiconque s'adonne au soin des malades. Des examens de récupération auront lieu prochainement, qui permettront à celles qui en sont dépourvues de conquérir ce diplôme. Ce petit livre arrive à son heure pour les aider à s'y préparer.

Mais, en dehors de cette utilité de circonstance, il rendra service en tout temps. Rédigé dans un esprit éminemment *pratique* par des Sœurs du Très-Saint-Sauveur, dites de Niederbronn, dont la réputation n'est

(Voir la suite p. 334).

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

OFFICE GÉNÉRAL DU LIVRE

14 bis, Rue de Bagneux, Paris-6e,

successeur de

L'Office Général de Commission
Just POISSON,

fournit aux conditions les plus avantageuses

TOUS les OUVRAGES français et étrangers ainsi que la musique religieuse et profane

Remises spéciales aux Séminaires, Institutions, Congrégations, Missions, Bibliothèques paroissiales et scolaires.

Nous nous chargeons gratuitement des abonnements aux revues, publications et journaux français et étrangers ainsi que de l'exécution de toutes reliures, travaux de luxe, missels, paroissiens, etc. et reliures courantes.

Nous fournissons aussi tous articles concernant le Clergé et le Culte, objets de piété, ornements d'église, statues et tous articles nécessaires aux Missions, Congrégations, etc., etc.

Renseignements sur demande - Compte postal 195.93.

LIBRAIRIE PARIS-ROME, 8e An. 57-70, rue de Rennes, PARIS (VIe)

Dépôt central des Editions de l'Abbaye de Saint-André.
Missels et publications de D. Lefèbvre.
Projecteur « CINESCOPE » et 3500 films fixes.
Catalogue n° 10 gratis.

ŒUVRE OUVRIÈRE de l'abbé TRONCHET, R. C. Nogent 1.016, fondée en 1887. Harmoniums garantis, prix réduits. Orgues à tuyaux. Pianos. Tous mobiliers d'églises, bancs, chaises, etc. 25 ouvriers avec machines-outils. Abbé Tronchet, curé de Margon. Nogent-le-Rotrou (E. et-L.)

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN

Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.

Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.

12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)

ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE

Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées.
Restauration de verrières anciennes, armoiries.

DOULEURS,

rhumatismes, goutte, gravelle, artériosclérose, lumbago, sciatique sont guéris par l'Urodonal. Il prévient la congestion, l'apoplexie, l'urémie ; il fait baisser la tension artérielle, et diminue la viscosité du sang chez les obèses et les pléthoriques ; il libère le foie, le rein et la vessie de la boue et des calculs uriques ; il désintoxique l'organisme et lui restitue souplesse et vigueur. (Communications à l'Académie de Médecine et à l'Académie des Sciences). Le flacon 16 francs, franco 16,50. Le triple 39,20. Envoi gratuit du « Manuel de Santé » par le professeur E. Faivre. CHATELAIN, fournisseur breveté du Vatican, 2, rue de Valenciennes. Paris, et toutes pharmacies.

Manre de CIERGES & BOUGIES d'ÉGLISES fondée en 1880

CIERGES CIRE LITURGIQUE
BOUGIES & CIERGES STEARINE
Tarif sur demande
MOUTINOT & Cie, St-Rambert-d'Albon (Drôme).

Marque déposée

Appareils brevetés S. G. D. G.
assurant électriquement les sonneries des
Volées, Tintements, Carillons, Angelus automatiques.

GARANTIES ABSOLUES
SÉRIEUSES RÉFÉRENCES.

A. FARNIER,
Ingénieur spécialiste
VELARS-sur-OUCHE (Côte-d'Or).

Plus de Vols ni d'Effractions

TRONCS-COFFRES

Inviolables - ACIER - Brevetés

Paul PRIOURET, Constructeur

Médaille d'argent concours Lépine 1932
à VIRY-NOUREUIL, par Chauny (Aisne).
Références — Prix et Notices sur demande.

Un Chemin de Croix
Une statue d'art...,

s'achètent en confiance

Mon Hesse = Rouen

45, rue des Carmes — Tél. 322.71.

SERVICE CENTRAL DE DOCUMENTATION
----- D'ART RELIGIEUX MODERNE -----
Renseignements et prix sur demande.

Chasublerie — Orfèvrerie — Bronzes.

MANUFACTURE DE **TAPIS D'EGLISES**

ADAM & Cie

AVIGNON

Echantillons franco sur demande

Remise actuelle de dix pour cent

VINS DE MESSE

La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.

Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).

Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.

S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).

VITRAUX E. BRIÈRE

92 RUE DU Pt WILSON LEVALLOIS (SEINE)

Viennent de paraître — Viennent de paraître

S. Ex. Mgr CHOLLET, Archevêque de Cambrai

NOS MORTS DE GUERRE

Un vol. in-8° couronne de 374 pages *(3e mille)*, 12 fr. ; *franco* 12 fr. 75

Tous ceux que la grande guerre a mis en deuil trouveront force et lumière dans ce beau livre où la richesse des aperçus doctrinaux s'exprime dans une langue élégante, souple, imagée.

Nos Morts de guerre rendront de grands services aux prêtres qui ont à prononcer des allocutions patriotiques.

2e mille

Nazaire FAIVRE

JÉSUS : LUMIÈRE et AMOUR

L'ENFANCE

Beau volume in-8° couronne de 308 pages, présenté sous une couverture originale en héliogravure qui donne la reproduction d'une poignante tête de Christ (même gravure en quatre couleurs en hors texte), 15 fr. ; *franco*. . . . . 16 fr. »»

« Sur l'enfance de Jésus, Nazaire FAIVRE, dont je ne sais rien sinon qu'il est abbé, a écrit un livre d'une étonnante fraîcheur. Eh oui ! avec du talent et du sentiment, il y a moyen de rafraîchir les sujets les plus rebattus. « Jésus : Lumière et Amour » écrit l'auteur, indiquant dès le titre le point de vue dont il déclare vouloir s'inspirer. Il y a un chapitre sur les Précurseurs, qui vaut vraiment d'être lu. On y apprendra du neuf, l'auteur ayant réfléchi sur un thème ancien avec une âme toute fraîche. » **(Journal de Verviers).**

R. P. E. BELLUT, S. J.

PAROLES DE LUMIÈRE

Le Chemin de Lumière. — La Voie de la Perfection. — Le Devoir de l'Apostolat. — La Victoire finale.

Un volume in-8° écu de 160 pages, 8 fr.; *franco*, 8 fr. 75

Page par page le R. P. BELLUT commente, à l'usage des jeunes, quelques *paroles de lumière* de l'Ecriture Sainte.

Collection PARVULI

VIII. — UN ANGE DE HUIT ANS : ANTOINE MARTINEZ DE LA PEDRAJA (1920-1928)

par Claudio Garcia Herrero, S. J. Adapté de l'espagnol par L. BURON

Un volume in-8° couronne illustré, 6 fr.; *fco* 6 fr. 60

D'une famille noble d'Espagne, Antoine se fait remarquer, dès son très jeune âge, par sa piété et par son énergie dans la lutte contre des défauts qu'il avait nombreux et enracinés. C'est un bel exemple.

Et du ciel Antoine sème déjà des bienfaits surprenants, qui le rendent célèbre dans toute l'Espagne, à l'instar de notre Guy de Fontgalland.

IX. — UNE MARTYRE DE 14 ANS EN CHINE

ANNE WANG DE MA-KIA-TCHONG (1886-1900)

par le R. P. Xavier MERTENS, S. J., Missionnaire.

Beau volume in-8° cour., de 64 pages, illustré de dessins et de gravures hors texte : 5 fr. ; *franco*. . . 5 fr. 45

Du fond de la Chine lointaine, un vieux missionnaire écrit pour les enfants de France la touchante histoire d'*Anne Wang*, martyre, victime des Boxeurs.

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, PARIS-VI.

Chèque postal 21-44

51e ANNÉE (6e série) N° 43 25 OCTOBRE 1934

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

(Suite) [1]

II. — L'esprit social à travers les revues

1. — Nous nous étions réservé de revenir à l'enquête de la *Vie Intellectuelle* sur « les raisons actuelles de l'Incroyance et de l'Anticléricalisme [2], » s'il y avait intérêt à le faire. Les témoignages produits depuis lors [3] nous semblent apporter des éléments nouveaux d'information dignes de retenir l'attention et susceptibles de provoquer des réflexions utiles.

Des pages où M. Jacques Madaule a étudié l'influence de la littérature, retenons *brevitatis causa* la vue d'ensemble qui résume la pensée de l'auteur, où nous insérerons les plus suggestives de ses observations :

« Si l'on essayait de résumer d'après sa littérature les tendances diverses de notre époque, voici à peu près ce que l'on trouverait parmi les incroyants. D'abord une grande masse encore très sensible aux sophismes rationalistes. Mais cette masse doit être divisée en deux parts. D'un côté ceux qui considèrent la religion en général et le catholicisme en particulier comme un stade définitivement dépassé de l'évolution humaine ; en un mot, ceux pour lesquels l'histoire de l'humanité présente la figure d'un progrès indéfini. Ce sont les rationalistes de gauche [4]... D'un autre côté ceux qui repoussant au nom de la raison toute espèce de surnaturel, considèrent cependant l'Eglise comme une admirable institution humaine, génératrice de dévouements incomparables, protectrice de la famille et de la propriété, suprême gardienne de la civilisation occidentale contre les prestiges maléfiques de l'Orient, et de l'ordre bourgeois contre la révolution... Voilà les rationalistes de droite. Et l'on comprend pourquoi j'ai rangé à leur suite Barrès. » Barrès n'est pas, à vrai dire, rationaliste. Et pourtant « toute son œuvre nous apparaît aujourd'hui, non pas tant comme une marche vers le Christ que comme une tentative désespérée pour remplacer un surnaturel absent, mais dont on ne parvient pas à se passer. Dans ces conditions, l'influence exercée par Barrès est extrêmement complexe et difficile à juger. Il a essentiellement séduit par son *attitude*, son style, sa manière d'être, ce qu'il y a de plus spécifique chez un écrivain, sans doute, mais non par sa pensée. Or cette attitude n'est pas chrétienne. Elle est faite d'un repoiement sur soi qui est le contraire des préceptes évangéliques. D'autre part, si certains purent être attirés par les institutions catholiques, Barrès est de ceux qui ont une sensibilité catholique et une intelligence païenne. Ce qui le séduit, c'est une certaine atmosphère, dans laquelle seule il respire à son aise. Mais le catholicisme n'est pas plus une atmosphère qu'une institution. Ces hommages insuffisants ont été parfois plus dangereux que de franches attaques [1]...

« A côté des rationalistes, et non pas contre eux, il y a les mystiques de tout poil et de toute plume. Il convient de noter en passant le sens très large et très peu technique que l'on donne aujourd'hui au mot *mystique*, qui est presque devenu synonyme d'idéal généreux et irrationnel auquel on est disposé à sacrifier les intérêts les plus immédiats. La plupart de ces faux mystiques jugent le christianisme insuffisant. On trouve ce mysticisme fort souvent uni avec le rationalisme de gauche, dont il forme comme l'envers. Mais lorsqu'il prédomine, il est plutôt générateur d'anticléricalisme que d'irréligiosité [2]. »

Dernière catégorie à laquelle « la littérature la plus vivante s'arrête. Elle s'efforce de constituer un humanisme. Notons que cet humanisme n'exclut nécessairement ni le mysticisme ni le rationalisme. Mais c'est une question d'accent... Elle affirme la suffisance de l'homme [3]. »

Ne quittons pas M. J. Madaule sans recueillir encore de lui une observation qui nous paraît très juste. Après avoir hautement affirmé la sa-

[1] Voir l'*Ami* du 18 octobre.
[2] Cf. *Ami* du 3 mai 1934.
[3] *Vie Intellectuelle*, 10 mars, 25 avril, 25 mai, 10 juillet 1934.
[4] Et M. Madaule cite comme appartenant à ce groupe, après les chefs de file Zola et Anatole France, R. Martin du Gard, Jules Romains, Jean Richard Bloch et Paul Valéry.

[1] Trouvera-t-on cette appréciation bien sévère ? En tout cas, l'*Echo de Paris* ayant, dans une enquête sur *les Maîtres de la Jeunesse*, invité les jeunes à exprimer leur sentiment sur Barrès, après s'être demandé si le petit nombre de réponses reçues ne serait pas une marque de désaffection, a reproduit des témoignages auxquels pourrait se référer M. J. Madaule. En voici un à titre d'échantillon : « J'ai trop aimé Barrès... Le bouddhisme de la contemplation du moi a servi de prélude à toute cette littérature de confidences ultra-sincères qui nous a menés à Gide. Le culte de l'énergie a produit Montherlant, et peut-être J. Rivière aurait-il été moins tourmenté si Barrès ne lui avait appris la valeur sacro sainte de tous les frémissements de son « moi. » (*Echo de Paris*, 24 mars 1934).
[2] Deux noms émergent ici, ceux de Romain Rolland et du Julien Benda de la *Trahison des Clercs*, dont l'auteur écrit : « Il n'y a certainement pas de motif d'incroyance aujourd'hui plus efficace que ce qu'on pourrait appeler l'impuissance apparente du Christianisme à transformer le monde. Nos adversaires semblent sans cesse nous opposer la parole évangélique : Vous connaîtrez l'arbre à ses fruits. »
[3] Au premier rang de ce nouveau *Naturalisme* chacun a déjà placé André Gide, le révolté qui invite à secouer toutes les contraintes, à briser tous les cadres ; près de lui l'humaniste bolcheviste André Malraux et Marcel Proust, le métaphysicien de la Religion de l'Art.

gesse de l'*Index*, il ajoute que cette police ne suffit pas et qu'elle suffira de moins en moins. Il regrette que, faute d'avoir été simplement nous-mêmes jusqu'au bout, nous n'ayons guère produit que des œuvres très pauvres. Mais il nous souhaite courage, vigueur, audace, « si nous voulons gagner une bataille où les meilleures armes sont de notre côté. » Et il termine par cette conclusion à retenir :

« De nos jours toutes choses semblent parvenir à l'extrême logique d'elles-mêmes, et nous devons nous en féliciter, car c'était souvent le seul moyen d'amener un salutaire retour. Mais c'est aussi une invitation pour nous d'aller jusqu'au bout de nous-mêmes, et des chrétiens ne peuvent ignorer à quoi cet appel les engage... »

De la réponse du commandant Coste, nous retiendrons d'abord quelques observations très judicieuses sur *le milieu des villes :*

« La prédication a perdu de sa puissance comme force de propagande depuis que la presse a fait sentir son action prépondérante. Les catholiques qui reçoivent l'instruction du prédicateur sont pour la plus grande part des convertis. Aussi les indifférents, les incroyants échappent-ils à l'action des prêtres. Le rôle de la presse et des lectures de publications diverses, cinéma, T. S. F. et autres, passe au premier plan dans la déchristianisation des masses devenues ou en train de devenir indifférentes... Les questions d'argent prédominant dans une civilisation industrielle comme la nôtre, le souci du confort prime le sens de l'art, le besoin de la vitesse celui de l'action perfectionnée. Siècle de foule, notre temps ne se laisse émouvoir que par les sports qui ont pour admirateurs les masses assemblées... Le surnaturel, Dieu, ne paraissent plus aptes à intéresser les esprits... C'est moins aux dogmes (que l'on ignore) ou aux conceptions sociales de l'Eglise que l'on s'attaque dans les milieux citadins ordinaires, mais c'est aux institutions de l'Eglise au nom de la *justice*, lisez : de la politique. Religion est pour ces anticléricaux forcenés synonyme d'abdication de la liberté. Les catholiques sont disqualifiés par le fait qu'ils sont catholiques, c'est-à-dire, — d'après ces sectaires, — aveuglément soumis à une puissance éminemment oppressive : la papauté. »

Si d'autres avaient déjà dit à peu près cela, la page consacrée par le commandant Coste au *milieu rural*[1] nous a, par contre, semblé de nature à compléter heureusement une lacune que nous avions regrettée :

« Les habitants des fermes isolées et des hameaux sont plus assidus aux offices et pratiquent mieux leur religion que ceux du chef-lieu. Quelle en est donc la cause ? Les habitants du chef-lieu sont presque tous boutiquiers et cafetiers, ils ont subi l'influence des maîtres de l'école laïque, qui s'y montra longtemps funeste à la religion. Ils ont subi aussi l'influence des villes : voyageurs, commerçants, etc., s'arrêtent au bourg, ne vont pas généralement dans les hameaux, ils y colportent une moralité souvent douteuse. La politique a éloigné les hommes de l'église. Et le maître d'école, longtemps secrétaire de mairie, a été l'animateur de la politique au village, il a fait de l'anticléricalisme.

Cause fréquente d'indifférence religieuse : l'abrutissement par l'ivrognerie. Le dimanche se passe devant des tables de café où le vin coule à flots. Surtout pour les jeunes gens, le grand danger réside dans les vogues : on fait le tour des villages environnants tous les dimanches pour assister aux fêtes votives.

On est indifférent par insuffisance d'éducation morale et par entraînement de jeunesse, entraînement de la collectivité des jeunes, gâtés préalablement par le séjour aux industries locales. On l'est aussi par respect humain : de nos jours, les gens de la campagne gardent encore beaucoup le préjugé anti-catholique et savent moins qu'à la ville rester courageux devant l'opinion. Plusieurs familles sont anticléricales par haine personnelle de quelques prêtres qui ont, sans le vouloir, lésé leurs intérêts privés. Si l'on cherchait bien, l'on trouverait que, à l'origine, certaines formes d'anticléricalisme de famille proviennent d'héritages escomptés et perdus, qui se sont traduits en dons aux curés ou à l'Eglise.

Les questions de personne et les intérêts matériels passent, hélas ! trop généralement avant les influences d'idées dans les milieux ruraux La plupart du temps, en effet, on n'a qu'à se demander si le curé est populaire, pour prévoir, à la campagne, si l'on pratique et si l'on croit. Les idéologies qui ont remplacé à la ville la religion traditionnelle : la démocratie, le communisme, le socialisme, le culte de la science, etc., ne jouent qu'un rôle secondaire dans l'anticléricalisme rural.

L'opinion a été faite ici par la grande presse, cependant. Mais dans bien des cas avec moins de prépondérance qu'à la ville. Au village, la bonne presse pénètre mieux, grâce à l'habitude des curés de campagne de distribuer à la fin de la messe *La Croix du dimanche*, le *Pèlerin*, etc. Beaucoup de gens ne reçoivent que des journaux de grande publicité proprement dite, et non des journaux de doctrine.

Mais surtout, la sainteté des curés fait, à la campagne, l'élément prépondérant de l'action religieuse, parce que là plus qu'ailleurs la propagande se fait d'homme à homme, rarement à travers l'organisation professionnelle. Cependant, le curé qui rend des services dans le cadre des syndicats, comme secrétaire notamment, y prend souvent une grande influence. »

Un tel texte se passe de commentaire.

Le colonel A. Roullet examine *le rôle de la presse* dans la genèse et le développement de l'incroyance. Il restreint même encore son sujet, déclarant qu'il laissera de côté « la presse lue par les catholiques ». De fait, il en a été assez parlé déjà pour que ceux-là entendent qui ont des oreilles pour entendre. A quoi bon tourmenter inutilement les autres ?

Le colonel reconnaît que la *presse d'opinion* dans son ensemble n'a plus la note antireligieuse commune, il y a trente ans, à tous les grands journaux d'information. On la retrouve cependant encore bien marquée dans plusieurs de ces grands journaux radicaux ou socialisants de province par qui est formée l'opinion politique de la France

[1] L'auteur précise qu'il a directement en vue « un des cantons les plus mauvais d'un département relativement bon. Pays de petite propriété, pauvre et montagneux, du Sud-Est. » D'autres régions ne pourront-elles pas s'y reconnaître ?

presque tout entière. L'auteur signale en particulier la *France de Bordeaux et du Sud-Ouest*, le *Petit Méridional* de Marseille et la *Dépêche de Toulouse*. Pour Paris, la palme revient sans conteste à l'*Œuvre* avec M. de la Fouchardière. L'*Ere Nouvelle*, au tirage restreint, semble viser au rôle de moniteur officiel de l'irréligion, tandis que le *Canard Enchaîné* se contente d'étendre aux choses religieuses son irrespect universel et anarchique. On sait d'ailleurs la violence et la haine contre l'Eglise du *Populaire* et de l'*Humanité*. — Parmi les hebdomadaires, la *Lumière*, à laquelle collabore avec Alain M. Bayet, a recueilli la clientèle désemparée du *Quotidien* après son rachat par M. Jean Hennessy et de feu le *Progrès civique*. On regrette d'avoir à ranger dans cette liste les *Nouvelles littéraires*, en raison de la collaboration que leur apporte à la rubrique scientifique M. Marcel Boll. Les deux grands organes des instituteurs l'*Ecole libératrice* (socialiste) et l'*Ecole émancipée* (communiste), avec le *Monde* d'Henri Barbusse, complètent la collection. — Pour les revues, la *Grande Revue* est incroyante par tradition, la *Nouvelle Revue française* obéit à Gide, le *Mercure de France* emboîte le pas à l'*Action française*, *Europe* porte la marque trop connue de Rieder, l'éditeur de P.-L. Couchoud et consorts.

Le colonel Roullet distingue trois types dans l'incroyance manifestée par la presse et les groupements rationalistes : « Une incroyance belliqueuse, hargneuse ou prêcheuse, obsédée de prosélytisme (couleur Alain ou jadis François Albert) ; une incroyance sceptique, ironique, olympienne (couleur Valéry) ; une incroyance dédaigneuse, enveloppée, accompagnée de révérences et de protestations de courtoisie (genre Bayet). »

Quant aux résultats, il les résume ainsi : « La *déspiritualisation* de la société pouvant aller jusqu'à la matérialisation définitive. La *déshumanisation* pouvant aller jusqu'à l'animalité totale. La *déchristianisation* pouvant aller jusqu'à la barbarie primitive. »

Ce n'est pas ici qu'on s'étonnera de voir signaler l'action néfaste à la croyance de la *presse neutre*. Le colonel en apprécie ainsi les effets : « anémie de la pensée, légèreté des mœurs, ébranlement de la famille, dispersion de l'esprit, mépris de la contemplation et du recueillement, et surtout oubli de Dieu qui n'est jamais considéré comme un sujet d'actualité. » Suit une réflexion qui tire tout son poids de l'autorité de son auteur :

« Ne manquons pas de donner une note sévère à ces publications qui pullulent en exploitant la sensualité la moins défendable par le texte, par l'image, par l'annonce entremetteuse. L'abondance et le luxe de certaines de ces publications révèlent une clientèle innombrable et aussi la mise en œuvre de ressources matérielles qui nous laissent rêveurs. Je crois qu'une enquête un peu poussée découvrirait des bailleurs et des bailleuses de fonds que les lecteurs ne soupçonnent pas toujours. Si j'étais le préfet de police, qui a pour fonction de mettre son nez dans ce commerce-là, l'odeur des bénéfices indirects qu'il procure à l'Etat ne laisserait pas en repos ma conscience professionnelle. »

En résumé, « la presse neutre est un des grands obstacles à l'effort d'assainissement qui a pour objet de rendre l'air de notre temps plus respirable à l'âme chrétienne. Cet effort s'impose avec d'autant plus de nécessité que la société des chrétiens est plus éloignée de l'héroïque vigueur que l'on a vue, par exemple, à ses débuts. »

Les témoignages que nous venons d'entendre font surtout état des entreprises de nos adversaires. En voici, pour équilibrer, qui nous invitent à un sérieux examen de conscience.

Le premier, rapporté par le P. Bessières, S. J., est anonyme. Il a pour auteur, nous dit-on, « un prêtre de haute intelligence et d'un zèle exemplaire, curé d'une grande paroisse ouvrière socialisante, après avoir été longtemps vicaire et curé de campagne ; assez ouvert, par ailleurs, à *l'intellectualité* pour entretenir des relations amicales avec plusieurs artistes et écrivains, plusieurs prêtres et religieux éminents. » Nous regrettons de ne pouvoir le reproduire en son intégrité. Quelqu'un sera-t-il tenté de trouver excessive l'importance donnée à la valeur personnelle du prêtre dans le progrès ou le recul de la foi ? La réponse serait facile. Affirmer cette importance n'est pas du tout méconnaître celle des autres facteurs, mais tout simplement reprendre la leçon qui se dégage de tout l'Evangile et que le saint pape Pie X résumait textuellement ainsi, dans une audience particulière accordée à un prêtre français : « *Omne malum pendet a nobis sacerdotibus. Nam si omnes sacerdotes essent zelo inflammati, totus mundus mox catholicus fuisset.* » On le verra, notre apostolique anonyme, qui d'ailleurs, en ancien soldat, déclare tout net qu'il en prend lui-même « pour son grade, » ne dit rien de plus que le pape :

« L'apologétique des foules, de 99 % de nos gens, c'est le prêtre. On croit sur sa parole. Que cette parole apparaisse mensongère, c'est le mépris, la haine... Mais après tout, le mauvais prêtre est l'exception... Le prêtre médiocre fait plus de ravages que lui... Un peuple vaut ce que vaut son clergé et un peu moins. Un clergé (séculier et régulier) médiocre, cela donne un peuple irréligieux ; un clergé simplement croyant, cela donne, à la longue, un peuple parfaitement incroyant. Un clergé autoritaire, féru de préséances, ami de ses aises, courtisan des puissants, bref, peu zélé et de vertu médiocre, croyez-moi, cela mène tout droit à l'anticléricalisme. Le cantonnier et l'agrégé de mathématiques font implicitement ou explicitement le raisonnement suivant : Ces gens-là nous prêchent un Dieu pauvre, humble, mortifié, né dans une étable, élevé dans un atelier de village, ami des petits, un Dieu qui a maudit les riches [1], béatifié les pauvres, servi

[1] Un exégète ferait observer à l'agrégé de mathématiques que sa traduction est fautive. Le *Væ vobis divitibus* n'est pas une malédiction au sens propre du terme, mais bien plutôt un cri de pitié : *Que vous êtes à plaindre, ô riches !* Monsieur le curé, si d'aventure il lit ces lignes, nous pardonnera certainement cette parenthèse.

ses disciples, lavé leurs pieds... Et eux ?... Donc ils mentent, donc ils ne croient pas, donc ils sont des Tartufes... Quel mal, par exemple, nous a fait l'esprit de prépotence ! La mentalité de tels instituteurs laïques nous révolte. Mais songeons-nous, parfois, à ce qu'était, avant 1880, leur situation en face des curés, aux abus de pouvoirs dont les prêtres se rendaient coupables dans telles régions où ils étaient les maîtres incontestés ?... Serait-ce une explication de ce fait singulier : chez nous, les centres où prêtres et communautés surabondent sont parmi les plus anticléricaux... Perdrions-nous à être vus de près ? Le Curé d'Ars n'y perdait pas... »

Evidemment. Le mot de Léon Bloy revient invinciblement à la mémoire : « Il n'y a qu'une tristesse : c'est de n'être pas des saints. »

Notre curé se garde bien de tenir pour négligeables les passions qui travaillent contre nous, l'école... et la caserne obligatoires (celle-ci particulièrement néfaste aux jeunes ruraux), l'espèce de désertion de l'apostolat conquérant par un laïcat fidèle aux pratiques religieuses, pécuniairement dévoué aux bonnes œuvres, mais trop souvent enclin à « se considérer comme une caste pour qui ce serait déchoir que se mêler à nos païens, à nos gavroches, pour les gagner au Christ. » Tout cela qui est vrai n'atteint pourtant pas le fond des choses. La question reste de savoir pourquoi nous n'arrivons plus à contenir des forces mauvaises qui, sous une forme ou sous une autre, sont de tous les temps. Sommes-nous toujours à la hauteur des exigences actuelles de notre redoutable mission [1] ? Et on nous rappelle la parole de Mgr d'Hulst : « La dureté de cœur et l'esprit de prépotence du clergé, telles sont les deux principales causes du retard de l'Evangile. »

Comment nous tirer de l'anticléricalisme d'abord et ensuite de l'incroyance ? On nous déclare que c'est très simple, ce qui ne veut pas dire facile, et que ce sera très long. D'abord, « donner au peuple comme aux intellectuels des prêtres dévoués *jusqu'à la corde*, qui vivent leur Evangile, qui *y croient* au sens populaire, pour qui l'épopée du Christ *soit vraiment arrivée*... Faire voir aux hommes le Christ doux et humble comme les ouvriers de Reims l'avaient *vu* dans le cardinal Luçon. Puis « croire et montrer que la religion est chose belle, utile, intelligente, *très chic*... » : tâche à laquelle doivent s'atteler aussi résolument « nos vicaires laïques », seuls capables de travailler utilement dans tous les milieux où nous ne pouvons pas aller. S'armer de patience et ne pas s'étonner qu'il faille beaucoup de temps pour relever l'édifice que d'autres ont mis tant d'années à détruire ; ne négliger aucune des industries dont un zèle authentiquement surnaturel peut faire des moyens d'apostolat vraiment efficaces ; choisir et former « une élite que nous *chaufferons* dans les maisons de Retraites fermées, dans ces pèlerinages où le curé entreprendra Pierre et Paul tandis que ce jociste ou ce chef scout entreprend Jacques et Jean ». Et compter sur la grâce. Aussi bien, « est-ce que le prêtre, le laïque vivant vraiment leur Evangile d'humilité, d'oubli, de dévouement, ce n'est pas la grâce *visible*, illuminatrice et *motrice* ? Est-ce que ce n'est pas la grâce méritée pour autrui ? Pensez-vous qu'un prêtre embourgeoisé ait le droit de faire des reproches à Dieu si sa grâce paraît lente ? »

La conclusion veut être intégralement citée :

« En septembre 1872, après la retraite qu'il venait de prêcher au clergé de Paris, Mgr d'Hulst notait, dans son carnet, ceci qui sera ma conclusion. Par là, il aura répondu à l'enquête et ce sera, peut-être, la meilleure réponse, devant laquelle je m'efface de grand cœur. — Notre saint Archevêque se demande s'il est possible, oui ou non, de convertir Paris ; il incline à penser que oui ; je serais plus affirmatif que lui, mais à une condition presque irréalisable : c'est que tous les prêtres de Paris fussent bons et plusieurs saints... Je demandais à Marie de nous donner quelques vrais saints. Alors j'ai senti renaître en moi cette question qui me remue et me trouble toujours : Pourquoi ne demanderais-tu pas cela pour toi-même ? Et j'ai eu peur de faire cette prière, parce que j'ai eu peur d'être exaucé. — Deux ans plus tard, Mgr d'Hulst trouvera ce courage ; la prière repoussée, il la redira chaque jour. »

L'examen de conscience se poursuit avec M. Cl. Mauriès qui traite de nos fautes ou erreurs politiques. A vrai dire, le sujet n'est plus neuf. Il en a même été à diverses reprises suffisamment traité dans nos colonnes pour qu'il nous soit permis de ne retenir de cette longue consultation que les suggestions qui la terminent.

Notant, lui aussi, combien l'atmosphère d'aujourd'hui diffère de celle d'avant 1914, l'auteur dit nos raisons de croire que nous sommes à la veille d'un renouveau :

« 1° Le champ de la vieille politique empoisonnée est à la fois désintoxiqué et plus perméable. 2° Nous avons une équipe de catholiques capable de faire une politique nouvelle. D'une part, le temps, l'expérience, la législation, les faits acquis, les malheurs et aussi la conduite des vrais catholiques (envers qui les jeunes équipes, qui ont hâte de les remplacer, se montrent un peu injustes et ingrates)... par-dessus tout l'enseignement des encycliques pontificales qui a été l'inspirateur et le guide de cette action, ont fini par faire les séparations nécessaires. Les confusions fâcheuses sont dissipées, les vieilles alliances maladroites sont brisées... Le terrain est déblayé du vieil anticléricalisme, l'opinion prévenue, plus ouverte en faveur des idées chrétiennes... D'autre part, nous avons un groupe de catholiques qui paraît capable de donner à la politique, qui se fait, une âme chrétienne parce qu'ils la portent en eux. Tout va dépendre de la manière dont les jeunes équipes catholiques vont faire leur politique »

On leur conseille fort sagement de maintenir et de développer la distinction heureusement rétablie

[1] Dans un récent article des *Etudes* où il était incidemment parlé de l'évolution vers la foi d'Emile Clermont, on pouvait lire cette phrase : « Ayant voulu s'en ouvrir à quelques aumôniers, il ne trouva en eux ni le maître de doctrine qui peut énumérer les preuves, ni celui par qui Dieu peut devenir *sensible au cœur*. » (Guy Chastel, *Louise Clermont*, dans les *Etudes* du 5 mai 1934, p. 333).

aujourd'hui entre la religion et l'activité politique. Que servirait d'avoir dissipé des équivoques si c'était pour leur en substituer d'autres ? « Tout concordisme est dangereux. Il faut se garder de paraître identifier l'esprit chrétien avec l'esprit démocratique ou l'esprit prolétarien... Mais en même temps qu'il faut distinguer, il faut unir... Nécessité de faire de la politique chrétienne avec un esprit chrétien. On ne l'a pas fait toujours. »

Après un rapide regard en arrière sur l'aventure de l'*Action française,* douloureuse illustration d'une politique sans esprit chrétien, l'auteur poursuit :

« L'esprit chrétien suffit-il pour rénover la politique ? Il va sans dire qu'il ne dispense d'aucune compétence ni d'aucune technicité. Il faut reconnaître que les catholiques ont, sur ce point, trop manqué d'originalité. Il ne peut être question d'un évangélisme sans ossature. Mais n'est-il pas (l'esprit chrétien) plutôt une faiblesse ? On connaît le mot de Drumont : *Nous vous demandions des hommes, vous nous avez fait des communiants...* Si le communiant devait trouver dans sa communion un prétexte pour s'absorber dans une piété égoïste, en une sorte d'ésotérisme liturgique, de façon à devenir un nouvel émigré à l'intérieur, comme il a eu tendance à le faire, parce que, pendant longtemps, les échecs répétés de la vie publique, les organisations en marge, lui avaient fait perdre la notion de l'Etat, il n'aurait pas compris sa communion... L'esprit de la communion, c'est l'esprit de charité. Charité ne signifie pas s'abstenir et déserter, mais collaborer. Collaboration avec toute la matière politique, économique, sociale, qui est actuellement en fusion, avec toutes les techniques, j'allais dire avec toutes les hardiesses, à condition qu'elles soient dans la ligne de l'évolution du monde et des besoins du peuple, collaboration qui ne devra être, d'ailleurs, ni aveugle, ni subalterne, mais fraternelle. Ce sera sur le plan public l'union de la nature et de la grâce. »

Des *observations sur les incroyants et les catholiques,* anonymes comme celles transmises par le P. Bessières, confirmeraient, en l'étendant au peuple chrétien tout entier, ce qui nous a été déjà dit de l'influence néfaste d'une vie morale médiocre associée à la foi. Retenons-en ces lignes très judicieuses et très pratiques :

« Il ne faut pas croire que dans l'exposé de la doctrine de l'Eglise, il soit utile, dans un but d'apostolat, d'atténuer la vigueur des dogmes, de faire des concessions apparentes ou provisoires à l'erreur. Cette attitude remplit de méfiance l'incroyant. Il aime au contraire qu'on soit intransigeant sur les points essentiels. J'ai souvent observé cela. Mais ce qu'il exige, par contre, c'est que l'on soit compréhensif de ses propres positions et sympathique à sa recherche. Il faut que le catholique soit assez ouvert et éclairé pour pouvoir se placer sans effort sur le terrain de l'incroyant. Qu'il ne balaie pas d'un geste ou n'écrase pas d'un coup de poing ses objections ; qu'il sache discerner dans son système la part de vérité qui s'y trouve toujours et y trouver une base solide d'apologétique. Et surtout, qu'il ait le cœur assez grand pour lui donner une sympathie désintéressée... Il a devant lui des âmes à aimer et à secourir. Il doit se donner à fond sans calcul, par amour pour Dieu à qui il laissera le soin de produire et de compter les résultats. »

Même observation au sujet de la réponse de M. le Chanoine Dutroncy. Lui aussi examine les *responsabilités des catholiques* et il ramène à deux points son réquisitoire :

« Des attitudes purement défensives contre des idées et des mouvements d'opinion, souvent chrétiens d'origine, mais séparés de l'Eglise ou révoltés contre elle, ont affaibli notre puissance d'assimilation, nous ont de ce fait isolés de la vie et ont diminué notre influence spirituelle dans la société contemporaine. Certaines alliances, inspirées par un sens trop étroit de l'autorité et par un manque de confiance dans les forces spirituelles, nous ont liés à des partis et à des hommes qui n'ont pas la confiance des masses, parce que le peuple les accuse de se mettre à la traverse de ses aspirations sociales et politiques. »

On voit assez à ce simple énoncé quelle confirmation il apporte à des idées déjà émises et en quels cas il pourra être utile de consulter ou de conseiller les bonnes pages de M. Dutroncy.

De la réponse d'un professeur de lycée du Nord de la France, nous voudrions retenir une idée qui nous a paru assez intéressante, et que nous laisserons, pour finir, comme thème de réflexions à nos lecteurs. L'auteur, un converti (c'est un titre à parler de l'incroyance), estime que notre grand XVIIe siècle, le siècle de Pascal et de Bossuet, par ailleurs si justement glorieux, a contribué sans le vouloir à la déchristianisation de la société : « Au XVIIe siècle, écrit-il, le divorce se consomme entre le monde et le royaume des cieux, la vie profane et la vie religieuse. » On se conduit comme si « se convertir » c'était renoncer au monde [1]. Mais tous n'en sont pas capables, et cela n'engage pas à chercher la perfection dans la pratique des vertus les plus modestes.

« Les pires, ceux qui ne se sentent aucune volonté de renoncer à leurs vices, ou bien essaient de se persuader que la religion est fausse, ou bien sont repris de superstitieuses terreurs lorsqu'ils sont aux abois. D'autres donnent dans le pharisaïsme, prêts à se conformer à la lettre plutôt qu'à l'esprit, et à seconder l'Eglise par le glaive plutôt que par la pratique de ses préceptes. Mais il existe aussi bon nombre d'honnêtes gens qui, d'une part, ne se sentent nullement appelés aux cimes de l'héroïsme évangélique, et, de l'autre, sont assez bien nés, et assez pénétrés de tradition chrétienne pour s'élever à un idéal moral qui les porte au delà de leurs intérêts immédiats. Vivant dans le monde, ils en voient les tares. Or, s'ils ont de l'aversion pour le désordre des mœurs, ils n'en ont pas moins pour le pharisaïsme hypocrite et trop souvent cruel, et cette aversion atteindra peu à peu la religion elle même dont les manifestations plus hautes restent hors de leur portée et échappent à leur regard. Enfermés dans le monde, ils vont essayer de le rendre temporellement et spirituellement habitable, c'est-à-dire d'y introduire plus de solidarité, de justice, de douceur.

[1] On sait assez que S. François de Sales, lui du moins, est étranger à cet esprit. Mais est ce lui qui a le plus fortement marqué ce siècle ?

Ils s'habitueront, à mesure qu'ils progresseront dans cette œuvre, à juger l'Eglise non plus selon la vérité doctrinale, mais selon l'aide qu'elle pourra leur donner. Or il est bien naturel que leur effort se dirige du côté des institutions, et dès lors, le silence de l'autorité ecclésiastique sur des abus manifestes portera atteinte au prestige de l'Eglise, et, ce qui est plus grave, diminuera, en des esprits enclins à juger de l'arbre par ses fruits, les raisons de croire. »

L'auteur illustre sa pensée par un exemple typique : l'adoucissement de l'atroce législation criminelle : « Comment se fait-il qu'au temps où pour être dévot il fallait aller aux prisonniers, l'Eglise n'ait su incliner les législateurs, pourtant déférents à son égard, à mitiger un peu leur férocité ? »

Aussi l'incroyance actuelle paraît-elle être « un fait presque exclusivement social dans ses origines et dans ses causes.

« ... Depuis ce temps, ce sont les incroyants qui se chargent de promouvoir le bien commun, en y mêlant naturellement le mal, et les catholiques, désorientés, hésitants, débordés de toute part, ou bien condamnent sans discernement une œuvre étrangère, ou bien crient au plagiat, lorsque, trop tard, ils ont reconnu leur erreur. Les conséquences s'avèrent déplorables pour le prestige de l'Eglise ; certes la charité reste admirable chez les vrais fidèles et elle s'épanouit en œuvres bienfaisantes, mais le pharisaïsme par contre s'étale cette fois sans vergogne. Si la papauté n'est intervenue dans la question sociale qu'en 1891, c'est sans doute qu'elle ignorait l'étendue du mal ; mais devant des incroyants déclarés, il vaut mieux ne pas trop faire état de l'encyclique *Rerum Novarum ;* car depuis longtemps aucun d'eux n'avait douté que l'homme qui travaille eût droit à sa subsistance. »

Comment s'est constituée la religion laïque ? Tout simplement par la substitution de la fraternité humaine à la paternité divine : substitution des plus faciles, car l'homme moyen est social plus que métaphysique. Le problème de Dieu devient alors un luxe intellectuel. Quand on y croit, on le fait à part soi, pour ne pas s'exposer à des contradictions qui refroidiraient la charité et détendraient les liens qui doivent unir des frères. Mais par contre on hait l'Eglise pour son intransigeance doctrinale, parce qu'on est « ennemi de tout ce qui divise. » « Depuis quelque temps se manifeste un réveil religieux. La cause principale en est la désagrégation sensible de l'*Eglise laïque*. On avait cherché l'unité, et l'on va vers la désunion ; on s'aperçoit plus ou moins clairement que les principes moraux et les réalisations sociales sont en rapport étroit avec les conceptions métaphysiques. Au moment d'édifier l'avenir, les architectes ne s'entendent plus. » Minute à saisir pour intensifier et organiser un apostolat à base de charité et de justice chrétiennes, en évitant les *gaffes* qui rejetteraient dans l'hostilité des sympathies à peine ébauchées et encore bien hésitantes.

Il y a, dans cet exposé, des idées en partie nouvelles, sinon en soi, au moins pour nous, mais qui paraissent dignes d'un examen sérieux. Après tout, l'état d'esprit qu'on y dépeint ne serait-il celui que de quelques-uns, des meilleurs, que c'en serait assez pour nous dicter notre devoir. Ramener à la foi les âmes généreuses égarées dans une hostilité en partie excusable, n'est ce pas la meilleure manière de combattre l'incroyance ?

Nous ne savons pas si l'enquête est terminée, si nous aurons encore à y revenir. Pourtant, des conclusions se dégagent déjà. En voici une que traduit ou plutôt suggère assez nettement le dialogue pittoresque de deux pauvres vieux saisi au vol par Céline Lhotte dans un kiosque de tramway :

« Moi, quelquefois je vais à l'église. — Moi j'y vais pas : les curés y-z-en veulent qu'à nos sous. — Dame, faut bien qu'ils mangent ! — Non ! — Comment non ? — Les Saints est-ce qu'ils mangeaient tant que çà, eux ? — Mais les curés, c'est pas des Saints. — Alors, si c'est pas des Saints, à quoi qui servent ?... [1] »

Logique populaire, simpliste, brutale même si l'on veut. Mais logique quand même. Avec plus de mesure, le cardinal Sevin disait à ses séminaristes : « Le sacerdoce réclame de tout prêtre cette *probité* supérieure, surnaturelle, qui s'appelle la sainteté. » Au fond, est-ce si différent ?

2. — A quoi tient la vie chère ? Il n'est pas téméraire d'avancer que, de tous les problèmes de l'heure, c'est celui auquel reviennent le plus souvent les préoccupations de tous, sans distinction de classe, de parti, d'opinion. La *Chronique Sociale* de juillet nous apporte sur ce point le sentiment des agriculteurs présenté par l'un des plus qualifiés d'entre eux, M. P. Saint-Olive, secrétaire de la Chambre d'Agriculture de l'Isère.

Il rappelle d'abord — était-ce inutile ? — que le prix des denrées agricoles payé à la ferme a baissé beaucoup plus rapidement que le prix général de la vie. « Sait-on qu'à la ferme l'agriculteur vend son lait 0,50 le litre, son blé 0,90 le kilo,... son veau sur pied 4,30 le kilo, son porc 4,50 le kilo ? Il est loisible à chacun de comparer avec le prix qu'il paie chez le laitier, le boulanger, le boucher, le charcutier. » On sait d'autre part que le progrès de la technique a créé l'abondance, diminué le travail et tué le profit. Nous souffrons moins, note M. S.-O., de la vie chère que de la « disproportion entre les volumes des besoins solvables et insolvables » ; traduisons : la réduction des revenus et des salaires ne permettant plus à beaucoup d'acheter ce dont ils ont besoin, les échanges diminuent et les stocks augmentent.

Ceci rappelé, reste à étudier le *mécanisme de la vie chère* du point de vue psychologique, démographique, réglementaire. — Psychologiquement, il est aisé d'établir que la trop grande amplitude de variation des prix des matières premières agricoles pousse l'intermédiaire à accroître ses béné-

[1] *Sept,* 11 août 1934.

fices, ou du moins à ne pas les réduire [1]. Y a-t-il hausse ? Il veut sa part de profit et envisage d'ailleurs un décaissement plus considérable au réapprovisionnement. Y a-t-il baisse ? Il redoute une vente à perte, et n'achète plus qu'au compte-gouttes, réduisant son chiffre d'affaires tandis que ses frais généraux restent les mêmes. Bref, c'est seulement quand les prix se stabilisent que la concurrence peut amener la baisse de la marge bénéficiaire : la prime d'assurance contre la dévaluation est alors devenue inutile, grâce à la sécurité relative des futurs a hats. — Les conditions actuelles du commerce aggravent encore la situation. La hausse délirante des bénéfices à l'époque de la grande prospérité d'après-guerre a eu comme conséquence une multiplication disproportionnée des fonds de commerce. D'où encore dépenses somptuaires pour attirer une clientèle en régression, appels coûteux au crédit, parfois aussi (pourquoi le nier ?) fléchissement de l'assiduité au travail et de l'esprit d'économie.

Des réglementations intempestives ont achevé de tout gâter. L'Etat n'a rien épargné pour répandre partout la *notion fausse du prix unique* applicable à une denrée, corrélative d'un théorique prix de revient de cette denrée, sans qu'aucun compte soit tenu des éléments commerciaux capables d'influer réellement sur les prix : campagne ou ville, région productrice ou non-productrice, etc. Naturellement, les intéressés calculèrent leur marge bénéficiaire de façon à couvrir tous leurs frais et risques dans les pires conditions d'exploitation. La publicité assurée à ces tarifications maladroites devait tuer l'esprit de concurrence, seul stimulant possible d'une baisse des prix commerciaux. — Et les impôts, conséquence d'un développement anormal de dépenses improductives ! L'auteur n'entend pas réclamer l'abrogation des réformes sociales (loi de 8 heures, assurances sociales, allocations familiales) qui ont marqué leur incidence sur les prix de revient. Il y voit même une *assurance* contre les bouleversements qu'une économie déréglée pourrait entraîner et estime que « nous devons en payer la prime ». Mais les vrais abus ne manquent pas. Le porc vendu à 4,50 le kilo poids vif revient sur la table du cultivateur sous la forme de deux jambons à 15 f. la livre.

« Bénéfices exagérés, peut-être. Impôts exagérés sûrement. Et comme une bonne partie de ces impôts sert à payer des contrôleurs contrôlant des employés du contrôle et contrôlés eux-mêmes par des inspecteurs placés sous le contrôle de supercontrôleurs qui relèvent de la Chambre des Comptes, comme cette pulvérisation des responsabilités à travers toute une hiérarchie — d'ailleurs fort honnête — semble inutile dans des sociétés fort importantes qui fonctionnent sans anicroche, et qui jouissent d'une belle prospérité financière, l'agriculteur ne peut s'empêcher de supposer que la Société « Etat français » [1] doit bien percevoir 4 ou 5 fr. d'impôts par livre de jambon et qu'elle est mal gérée. Il n'a pas entièrement tort. »

M. S.-O. laisse cependant son lecteur sur une impression plutôt réconfortante. Emu par les dangers que fait courir à notre commerce la concurrence étrangère, le Gouvernement actuel s'applique fort heureusement à réduire le loyer de l'argent et à diminuer les impôts. Le commerce semble disposé à concourir à la détente des prix. Les agriculteurs se résignent à ne plus revoir les anciens cours, mais, ayant fait le premier geste, demandent qu'on les imite. Demain sera peut-être moins sombre qu'aujourd'hui.

III. — Bibliographie

1. — La magnifique encyclopédie sur la Papauté récemment publiée sous le titre *Tu es Petrus* mérite, pour ses derniers chapitres, une mention dans cette Chronique. Les trois études du R. P. Dabin sur *l'Action catholique*, de M. P. Chanson sur *la Papauté contemporaine et la question internationale*, et de M. le chanoine Magnin sur *la Papauté contemporaine et la vie politique des catholiques*, ne sont pas tout à fait nouvelles. Les auteurs avaient donné déjà sur ces importantes questions des livres dont nous avons rendu compte [2]. Ils n'ont donc eu besoin que de compléter leur premier travail en y insérant en bonne place les textes que leur fournissaient les documents récemment publiés. Par contre, l'important chapitre sur *la Papauté contemporaine et la vie sociale* qu'a rédigé Mgr Paul Six est un travail entièrement neuf et qui est appelé, croyons-nous, à rendre de grands services en replaçant dans leur contexte historique les enseignements pontificaux. N'est-ce pas la meilleure manière de les défendre du reproche d'arbitraire si souvent repris par une ignorance malveillante, et aussi de montrer que les Papes, en les promulguant, n'ont pas fait autre chose que s'acquitter de leur devoir essentiel de docteurs et pasteurs du peuple chrétien ?

Que la continuité de l'action des pontifes qui se sont succédé sur la chaire de Pierre, si divers qu'aient été d'ailleurs leur caractère, leur formation et leur génie, ressorte de cet exposé bien mieux que de toute aride discussion de textes, c'est ce dont on ne sera pas surpris. La grande faute des chercheurs de contradictions n'est-elle pas de perdre de vue les contingences auxquelles répondent les directions pontificales, sans prendre garde qu'ils les rendent ainsi proprement inintelligibles et ôtent toute valeur aux déductions qu'ils en prétendent tirer ? Le meilleur moyen de justifier les coups de volant à droite et à gauche, c'est de montrer les sinuosités de la route. Mgr Six le fait excellemment.

Partant de la situation issue de la Révolution française (mais dont les origines sont en réalité bien plus lointaines), situation entièrement nouvelle par la rupture de l'unité de foi, la substitution de la souveraineté du peuple à la souveraineté des rois, la destruction des corps sociaux, la li-

[1] Un journal agricole cite cet exemple typique. En 1930 ou 1931, la Ville de Paris supprima la taxe d'octroi qui frappait les oranges. Les prix pourtant ne baissèrent pas. Ce que voyant, la Ville rétablit la taxe à la fin de l'année dernière. Immédiatement le prix des oranges monta !

[1] Très loyalement, l'auteur n'en remarque pas moins que la Société « Etat français » jouit d'un prestige immense à l'étranger et reçoit des dépôts de toute origine : Allemagne, Italie, Amérique...

[2] Cf. *Ami* du 6 avril 1933, p. 222.

berté du travail érigée en dogme devant le machinisme grandissant, il montre d'abord la nécessité qui s'imposait à l'Eglise de prononcer un jugement sur le monde nouveau : tâche singulièrement difficile en face du parti-pris de tous ceux, apologistes et adversaires, qui voulaient à tout prix faire de la Révolution un *bloc indivisible*. Au cours de tout le XIXe siècle, l'Eglise, avec une inlassable ténacité, se consacra à la réalisation de ce programme : 1° Faire dans l'ordre social, politique et économique nouveau, le départ du bien et du mal, de l'immuable et du contingent 2° Intervenir au nom des lois éternelles de la religion, de la justice et de la charité, sans empiéter sur les terrains légitimement réservés à une autorité civile plus ombrageuse que jamais. 3° Juger surtout les doctrines qui se cachent sous les faits. 4° N'oublier jamais que le mieux est souvent l'ennemi du bien, que le bon grain est souvent mêlé à l'ivraie. 5° Comprendre qu'il n'y a plus seulement à traiter avec les chefs d'État, mais aussi avec l'opinion publique dont on ne peut plus faire fi impunément. 6° Reconstruire mais en l'adaptant un ordre social chrétien : Etats, familles, professions, classes laborieuses. 7° Rétablir l'ordre et la paix mais dans le progrès. Quel est, dans la réalisation de ce programme, l'apport de chacun des derniers papes ?

Grégoire XVI en condamnant l'*Avenir* repousse l'idolâtrie de la liberté. Mais c'est sous son pontificat que les catholiques, en France notamment, entreprennent la conquête de cette liberté d'enseignement pour laquelle ils ne cesseront plus de batailler. Le nom de Pie IX rappelle la lutte contre la maçonnerie et le libéralisme antichrétien : *Quanta cura* et le *Syllabus* sont, de ce point de vue, les actes principaux de son pontificat. Mais en s'élevant contre certains principes prétendus intangibles du droit moderne (on le voit d'ailleurs mieux qu'en 1864 aujourd'hui), c'est la dignité et la liberté légitime de la personne humaine que l'Eglise, par lui, défendait. L'œuvre immense de Léon XIII est d'une merveilleuse unité, complétant les sévérités nécessaires de Pie IX par la synthèse positive qu'elles appelaient en la préparant. Ses encycliques sur l'origine du pouvoir civil, sur la constitution chrétienne des Etats, sur la liberté et les libertés, non moins que celles sur la famille et sur l'ordre économique restent les sources où continuent d'aller puiser tous ceux qui veulent penser catholiquement sur les problèmes que, chaque jour, nous pose la vie. Pie X et Benoît XV poursuivirent l'œuvre de Léon XIII en faisant sur le terrain des faits l'application des principes posés par le pape docteur : encouragements au syndicalisme chrétien naissant, à la formation sociale du clergé..., condamnation du Sillon, etc. Pie XI continue. Avec lui nous sommes en pleine actualité, et bien des fois déjà on a mis en parallèle l'œuvre doctrinale du pontife régnant et celle de Léon XIII. *Ubi arcano* et *Non Abbiamo bisogno* ne rappellent-elles pas *Diuturnum, Immortale, Libertas,* comme *Casti Connubii* prolonge *Arcanum*, et *Quadragesimo anno Rerum Novarum?* Et l'encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse, adaptation si opportune d'une doctrine si constante, ne suffirait-elle pas à montrer combien Pie XI reste attaché aux principes immuables dont l'Eglise ne saurait jamais se départir ?

Cette trop sèche analyse suffira peut-être à donner une idée de ces pages si pleines, si suggestives. *Tu es Petrus* est assuré pour d'autres raisons d'un beau succès. Il serait bien dommage que les chapitres dogmatiques, canoniques, historiques... de l'ouvrage fassent oublier ses enseignements sociaux : eux aussi sont de la meilleure qualité.

2. — Plusieurs fois déjà on nous a demandé de signaler les ouvrages capables de concourir à la formation du sens social, spécialement chez les jeunes, ou pouvant aider les prêtres à mieux comprendre les milieux ouvriers où ils ont à exercer leur ministère. Voici deux livres parfaitement adaptés à ces deux fins [1].

Des pauvres parmi nous est fait sans doute de pages arrachées par Mlle Céline Lhotte à ses carnets d'infirmière-visiteuse ; *Ceux que le monde oublie* de Mme Ancelet-Hustache, des souvenirs d'une maman que la misère de l'enfance touche, sans doute, au plus intime, mais tout autant l'admirable vie toute simple d'un petit curé de campagne languedocien. Pourquoi donc écrire des romans, quand la vraie vie quotidienne est toute pleine de ces drames où la réalité défie l'imagination ? Nous avons entendu l'objection : « La sensibilité féminine se laisse aisément surprendre... » Par bonheur, il arrive aussi que la perspicacité féminine aide singulièrement à démêler l'inextricable écheveau d'infortunes, de faiblesses et de fautes que constituent certaines misères. Or c'est le cas ici et là. De ces livres qu'on peut ouvrir distraitement, « pour voir le genre », à n'importe laquelle de leurs pages, mais qu'on ne peut quitter qu'après avoir tout lu, même ce commencement par quoi l'on avait dédaigné de commencer. Essayez, vous verrez !

3. — Il est superflu de redire par quelles connexions étroites le problème de l'éducation se rattache aux problèmes sociaux. C'est à ce titre que trouvent place ici deux livres d'ailleurs fort différents, mais qui rendront l'un et l'autre de grands services.

Le Problème de l'Education, du R. P. Plus, S. J. [2], est un excellent précis des principes qui dominent le problème de l'Ecole. Nos lecteurs les connaissent trop bien pour qu'il soit utile de les leur exposer. Mais plus d'un, sans doute, aimera lire et posséder ce petit livre où sont déterminés, avec une précision qu'on regrette de ne pas trouver partout, les droits et devoirs respectifs de la Famille, de l'Eglise et de l'Etat. Particularité digne de remarque : tous les textes importants qu'il est utile d'avoir sous la main, documents du magistère, pages à retenir d'auteurs souvent fort étrangers à nos préoccupations, aveux parfois cyniques ou provocations d'adversaires, ont été recueillis par le R. P. et, quand il y avait lieu, expliqués et commentés. Sobriété du développement, exactitude des positions, loyale audace des perspectives, réserve sage : qualités précieuses et rarement unies qui assurent au livre tout le succès qu'on peut lui souhaiter.

Médecine et Education, du « Groupe lyonnais d'études médicales, philosophiques et biologiques » [3], répond à un dessein tout autre, mais, pour d'autres raisons, tout aussi important. Les lecteurs des ouvrages du Dr René Biot sur les *Relations du Physique et du Moral,* sur *Psychonévroses et Séminaires,* ont pu mesurer la gravité d'un problème que personne, à vrai dire, n'ignore plus tout à fait, mais dont il n'est pas excessif de dire que bien peu encore en mesurent l'ampleur. Quand on parle du composé humain, quand on dit que l'âme informe le corps, *tout* le corps, que le corps conditionne plus ou moins *toute* la vie de l'âme, en déduit-on toujours, comme il faudrait, qu'en éducation formation du corps et formation de l'âme sont inséparables,

[1] Chaque volume in 12, 12 f., Paris, Bloud et Gay.
[2] In-12 de 128 p., 5 f.; Spes.
[3] In-8 de 236 p., 12 fr.; Lavandier, 5, rue Victor-Hugo, à Lyon.

solidaires, que « selon la vraie philosophie, le rôle du médecin consiste, non seulement à soigner les maladies corporelles, mais aussi à soigner, à former l'homme dans l'enfant par les moyens particuliers dont il dispose ? » Cette formule, dont il est aisé d'entrevoir au moins la portée, est du R. P. Charmot, S. J., qui, au début du livre, situe exactement le problème, et après avoir instruit successivement le procès des éducateurs et celui des médecins (bonne et équitable mesure), fait, au nom des premiers, appel à la collaboration des seconds. — La parole est alors donnée à ceux-ci pour exposer les grandes phases du développement de l'enfant (professeur Mouriquand), pour décrire le premier éveil de son activité psychique (Dr Bertoye), pour définir les « réflexes conditionnels » et leur rôle dans l'éducation (Dr Jean Barbier), pour signaler les insuffisances du développement physique de l'écolier et montrer comment une certaine culture physique appropriée peut y porter remède (Dr Vignard), pour présenter l'enfant nerveux (Dr Péhu), pour traiter de l'aspect médical du problème de l'éducation sexuelle (Dr d'Espiney), enfin pour parler des pauvres enfants à réactions antisociales, ou, si l'on aime mieux, de la délinquance juvénile (professeur Mazel). — On n'a pas omis de couronner l'ouvrage par une magnifique synthèse à laquelle M. l'abbé Monchanin qui l'a écrite a donné ce titre si plein : « Santé, Sagesse, Sainteté. »

Qui ne voit l'importance capitale des questions soulevées et l'intérêt que présente leur étude par des maîtres d'une autorité scientifique indiscutée ? Ce livre, dans l'esprit où il a été composé, comble chez nous une lacune dont ont longtemps et grandement souffert les éducateurs les plus soucieux de se mettre à la hauteur de leur mission. Que M. le Dr René Biot, à l'intelligente et bienfaisante initiative de qui nous le devons, en soit cordialement remercié.

4. — *Pour penser scoutement* [1] : titre qui en fera sourire plus d'un. Tout le monde ne peut pas être scout : c'est entendu. On peut même avoir de bonnes raisons de penser que l'introduction du scoutisme actuellement dans tel ou tel milieu présenterait, tout compte fait, plus d'inconvénients que d'avantages. Il faut enfin reconnaître que les défaillances individuelles sont et seront toujours possibles même au sein des organisations les plus recommandables. Tous les scouts ne sont point parfaits. Le R. P. Sevin (qui s'en étonnera ?) pense qu'ils seraient meilleurs s'ils étaient plus authentiquement scouts. Et de fait, si le scoutisme se définit : « Education ayant pour base la religion, pour méthode essentielle l'étude de la nature pratiquée au moyen et dans le cadre d'une fraternité de campeurs coloniaux, et organisée comme un jeu, représentation, essai et préparation de leur vie sociale à venir de citoyens chrétiens, » si tel est le scoutisme, lors même qu'on se croirait en droit de discuter la qualité de telle ou telle réalisation particulière, il est clair que le retour aux principes pourrait déjà fournir le remède. Le livre du P. Sevin est, à ce titre, vraiment éducatif, et d'autres que les fervents du scoutisme le liront avec profit.

Puisse-t-il développer en toutes les troupes le bel esprit d'initiative et le magnifique sens chrétien dont les scouts d'Alsace viennent de faire preuve en restaurant de leurs mains le *Dompeter*, la plus ancienne église d'Alsace, et en y reportant sur leurs épaules, de tous les points de la province, les reliques des Saints protecteurs du pays ! Que tous les Scouts de France les imitent : temples matériels... et temples spirituels à relever les sollicitent. Le scoutisme ne connaîtra plus alors que des amis.

5. — Signalons, pour finir, le recueil de méditations apostoliques auquel le R. P. Parra a donné pour titre : *Bethsaïde* [1]. Ce petit livre plaira par sa simplicité profonde, sa pénétrante psychologie, son actualité évangélique. Qu'on en juge par ces lignes qui donnent une idée de la « manière. » « Les Apôtres étaient ambitieux et jaloux. Ne faut-il pas expliquer par des mobiles de même sorte les rivalités qui mettent aux prises les apôtres du Christ ? Le fond d'amour qu'ils ont pour le Maître n'est pas atteint, pas plus qu'il ne l'était chez les Douze ; ils veulent le bien des âmes et le règne de Dieu. Mais d'œuvre à œuvre, de chapelle à chapelle, de doctrine à doctrine, de personne à personne, ce sont des coups de langue, des récriminations, des guerres qui scandalisent les fidèles et réjouissent les ennemis de Jésus... Les Apôtres étaient lâches. Et nous ? Il y a dans l'univers d'aujourd'hui des prêtres, des religieux, des religieuses par centaines de mille ; il y a des baptisés par centaines de millions... Hélas ! confessons-le en pleurant : nous sommes des légions, mais nous sommes timides et tremblants devant l'appel au total abandon qui fait les vrais saints, et nous nous contentons de végéter dans une médiocrité sans gloire et sans profit. »

On aime de plus en plus (et c'est bon signe) cette franchise qui, après tout, suppose chez un auteur une réelle estime de son lecteur. *Bethsaïde* fera du bien, beaucoup de bien.

[1] Par le R. P. Sevin, S. J., 200 p. in-12, 7 f. ; Spes.

[1] 164 p. in 16, 3 f. 50 ; Toulouse, Apostolat de la prière.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Notes de philosophie

§ I. — Ouvrages généraux

1. — De l'Université de Nimègue nous parvient un Manuel de philosophie générale : *Introductio in Ontologiam* [2], par M. le Professeur J.-M. Van den Berg. C'est, comme l'indique le titre, un exposé des principes généraux qui doivent diriger l'étude de la métaphysique de l'Etre.

L'auteur divise son exposé en deux parties : l'essence de l'être, les modes de l'être.

La première comprend quatre chapitres. Le premier, très bref, rappelle comment l'essence de l'être est objet de connaissance. Puis, viennent les problèmes classiques de l'Ontologie : la puissance et l'acte, l'essence et l'existence avec la question toujours controversée de la distinction qu'il faut admettre entre l'essence créée et son existence, enfin les différents aspects de l'être parfait et de l'être imparfait, le premier immuable, nécessaire, existant par soi, simple et infini, le second, changeant, dépendant, contingent, composé et nécessairement fini.

[2] **Introductio in Metaphysicam generalem expositivam seu Ontologiam, quam...** composuit Dr I. J. M. Van den Berg — In-8 de 236 p., 3 florins 50. — Nimègue, Dekker et Van de Vegt, 4, Oranjesingel. — Dans la même collection est déjà parue, du même auteur, l'*Introductio in Theologiam naturalem*, 2 florins.

La seconde partie étudie les modes de l'être, que l'auteur ramène à quatre classes : le mode fondamental, les modes d'être généraux, les modes d'être spéciaux, les modes d'opération. La division est pratique et facile, quoique les dénominations de modes d'être *généraux* et de modes d'*opération* ne répondent pas d'une manière exacte à tous les concepts que l'auteur prétend y rattacher : les propriétés transcendantales de l'être (unité, vérité, bonté) ne sauraient être qualifiées strictement de *générales ;* la cause formelle et la cause matérielle rentrent difficilement dans le concept des modes d'opération. Ce sont là vétilles, et l'on comprend qu'un professeur avisé se permette quelques licences, afin de faciliter à ses auditeurs l'accès de la métaphysique, surtout quand il prend soin, au cours de ses développements, de dissiper les équivoques possibles.

M. Van den Berg insiste avec raison sur « le mode fondamental », c'est-à-dire l'analogie de l'être. En effet, le problème de l'analogie de l'être, une fois correctement résolu, donne la clef de la plupart des difficultés, soit dans l'ordre de la métaphysique pure, soit dans celui de la connaissance. Les autres questions : substance, accident, quantité, qualité (avec un bon paragraphe sur les *habitus),* relation et les quatre causes sont exposées brièvement, mais de façon toujours solide et claire.

L'auteur s'inspire de la philosophie aristotélico-thomiste. On le constate avec satisfaction dans les solutions qu'il donne aux problèmes fondamentaux : analogie de l'être, essence et existence, quantité, principe d'individuation, fondement de la relation, etc. Toute une école thomiste cependant regrettera la façon insuffisante dont est traité et résolu le problème de la « personnalité ».

A l'égard des philosophes d'autres écoles, M. Van den Berg manque peut-être de certaines nuances indispensables ; le défaut est particulièrement visible à l'égard de Scot et de Suarez ; on aurait aimé, çà et là, qu'il eût assoupli ses formules.

Comme présentation ordonnée et précise de l'ontologie thomiste, il a réussi à composer un véritable petit chef-d'œuvre.

2. — Le P. J. Gredt, O. S. B., donne une nouvelle édition (la 5e) de son excellent Cours de Philosophie aristotélico-thomiste[1], dont la publication remonte aux environs de 1910 (cf. *Ami* 1910, p. 176 ; 1913, p. 471).

La Métaphysique générale exposée par le P. Gredt présente cet avantage de renfermer toute une partie (la IIe) consacrée au problème de la certitude de la connaissance de l'être : problème fondamental à l'époque actuelle et qui montre l'honorable souci de l'auteur de ne point construire une métaphysique dans le vide, ou au seuil de laquelle s'arrêteraient les esprits imbus du préjugé subjectiviste ou idéaliste. On sait que les solutions du P. Gredt sont nettement thomistes : le système de la prémotion physique prédéterminante et la connaissance divine des futurs libres dans le décret de la volonté divine lui paraissent des thèses qu'il faut admettre si l'on veut rester dans la ligne de S. Thomas.

Son Ethique est particulièrement remarquable dans les thèses qui se rattachent aux problèmes nationaux et internationaux. Certes, il ne faut chercher ici que la substance des principes ; mais du moins cette substance est solide et pleine de vérités. On retiendra tout spécialement la thèse XXVII concernant les rapports de la « nation » et de l'« Etat » et la thèse XXIII concernant les conditions de licéité de la guerre non seulement défensive, mais encore offensive.

Bien que rédigé d'une manière extrêmement concise, ce Cours de Philosophie ne laisse dans l'ombre aucune question et sur aucune il ne passe superficiellement. Les problèmes modernes sont franchement abordés ; mais la terminologie et la doctrine restent fidèles aux traditions de l'école thomiste.

3. — Une initiative intéressant la *Philosophie, son histoire et ses doctrines*[1], doit être signalée en Allemagne. Il s'agit de fournir au grand public un exposé succinct de la philosophie, dans son histoire et dans ses systèmes. Le directeur et l'animateur de la publication est M. Théodore Steinhuber, professeur de philosophie à l'Université de Bonn. Il s'est assuré la collaboration de professeurs de l'enseignement supérieur, tant d'Allemagne que d'Autriche. L'ouvrage sera complet en 15 fascicules, dont 4 sont consacrés à l'histoire de la philosophie et 11 à l'exposé des doctrines.

Jusqu'ici trois fascicules sont parus.

Dans le 10e, M. Vincent Rüfner expose *la philosophie de la nature et de l'homme.* Si l'homme vit dans la nature, il la dépasse par sa spiritualité *(Geistigkeit).* Mais, en dessous de l'humanité, il faut encore reconnaître la gradation des êtres, depuis l'être inorganique, auquel M. Rüfner refuse les caractères d'« entéléchie » et de substance que lui avait reconnus la physique aristotélicienne, jusqu'aux animaux en passant par les végétaux. Pour les êtres vivants, l'auteur utilise le concept aristotélicien d'entéléchie, qu'il définit « une force interne... qui dirige les parties de l'être vers une individualité plus prononcée, qui la force à un service organique de la totalité et cela d'autant plus que l'organisme est d'ordre plus élevé » (p. 34). Même dans sa conception de l'être inorganique, l'auteur s'affirme partisan du dynamisme : s'il rejette ici l'entéléchie aristotélicienne, c'est que cette « forme » dans l'être n'en explique que l'élément statique.

Au fond, ces explications nous rapprochent bien plus du système scotiste que du système thomiste, et l'auteur ne cache pas ses sympathies, puisqu'il loue les occamistes parisiens du XIVe siècle et en particulier Nicole Oresme, d'avoir préparé les voies de la physique moderne par la critique des conceptions d'Aristote.

[1] **Elementa Philosophiæ aristotelico-thomisticæ, auctore Josepho** Gredt, O. S. B., **editio quinta, emendata.** — 2 vol. in-8 : I. *Logica. Philosophia naturalis,* XXIV-504 p. ; II. *Metaphysica. Ethica.* XVIII-466 p. ; **chaque** vol. 6 mk 40. — Fribourg-en-Brisgau, Herder. — **Nous n'avons reçu pour la recension que le deuxième volume.**

[1] **Die Philosophie, ihre Geschichte und ihre Systematik.** — Fasc. X. *Die Natur und der Mensch in ihr,* par Vincent Rüfner. In-4e de IV-82 p., 2 m. 60 — Fasc. XII. *Das Ethos der Gegenwart,* par Siegfried Behn In 4e de IV-77 p , 2 m. 50. — Fasc. XIV, *Einführung in der Philosophie der Kunst,* par le Dr Henri Lutzeler. In-4e de VI-95 p., 3 m. — Bonn, Hanstein.

Dans ce court fascicule, Rüfner n'a pu donner qu'un exposé succinct et sommaire des grandes questions de l'origine de la vie et des espèces vivantes. Mais ce qu'il donne est suggestif : il connaît bien les questions abordées et paraît au courant de toute la littérature moderne concernant le sujet. Les remarquables études de Pierre Duhem sur l'histoire des sciences naturelles ont été mises à contribution. On appréciera particulièrement les pages consacrées au vitalisme et à l'insuffisance de la conception mécaniste du monde (p. 39-44) ; à la connaissance que les animaux peuvent avoir du monde (p. 59) ; à l'âme animale elle-même (p. 66) ; à la critique du Darwinisme (p. 75).

Dans le 12e fascicule, M. Behn étudie les tendances ou aspirations dans l'ordre moral qu'on rencontre à l'heure actuelle, surtout dans la jeunesse allemande. Actuellement on prise davantage « les valeurs nobles. » Il est difficile de formuler en concepts précis le sens du terme « valeur noble. » L'auteur oppose la valeur noble à ce qui est commun ; la vie facile et sans danger ne peut être considérée comme noble ; mais, par contre, la vie de combat n'est pas nécessairement noble, et patience n'est pas faiblesse. La valeur de la vie *(der Lebenswert)*, même celle de la vie de la race, ne peut fournir une base suffisante à la valeur noble : il faut d'abord que cette vie se réalise dans le cadre de la vie politique (p. 12). Par là, l'auteur est amené à préciser, dans le ch. 3, ce qu'est la vie noble dans la souche (p. 16-20). L'homme noble doit avoir une place prépondérante dans la société ; il doit être *Führer*, mais pour assumer cette fonction, il doit avoir les qualités que Platon exigeait d'un chef et non celles que Nietzsche lui attribuait. Pour réaliser la vie noble dans une société, celle-ci doit être dirigée par un Périclès et non par un Alcibiade, par un César et non par un César Borgia, par un Bonaparte et non par un Talleyrand, par un Frédéric-le-Grand et non pas un Louis XIV.

L'auteur explique comment la conservation, le développement et le perfectionnement de la vie doivent être réalisés d'une manière noble. Il formule de nombreuses remarques intéressantes concernant la nourriture, l'hygiène, la prophylaxie, qu'il appartient à l'autorité de réglementer, pourvu que ce soit d'une manière souple et sans caporalisme. Il ne se cache pas d'une certaine sympathie pour l'eugénisme, sans parler toutefois d'une stérilisation obligatoire (p. 37). Il critique vivement, comme quelque chose de « commun », l'habitude répandue dans le monde de faire subir une dépréciation sociale au délinquant qui a purgé sa peine (p. 39).

Se basant sur l'encyclique *Quadragesimo anno*, il démontre la relativité des valeurs économiques (p. 60). On lira avec intérêt le curieux rapprochement des enseignements pontificaux sur l'état corporatif avec les conceptions du baron de Stein, qui ont donné le branle au prodigieux essor de vie provinciale et urbaine dans la Prusse d'avant-guerre : l'idée fondamentale de ce chapitre est que « la valeur noble » ne peut tenir si elle n'est ancrée sur la foi à la sainteté *(das Heilige)*, c'est-à-dire au bien moral objectif qui seul est capable de donner une orientation nette et précise à l'humanité. En fin de son étude, Behn regrette qu'actuellement la science et la philosophie n'aient pas la place qui leur revient dans la vie humaine ; il regrette surtout le discrédit dans lequel est tombé l'idéalisme allemand.

On voit qu'il accepte au fond le point de départ de la morale prônée par le parti national-socialiste. Sans doute, il estime cette morale déficitaire, mais il la croit susceptible d'être complétée par l'idéalisme chrétien. Son étude, qu'on ne saurait approuver sans réserves, a du moins le mérite de faire connaître la mentalité des catholiques d'outre-Rhin, qui cherchent à prendre position dans la crise politique et sociale où évolue leur pays.

Dans le 14e fascicule, le Dr Lutzeler expose la philosophie de l'art. Il étudie : l'œuvre d'art considérée en elle-même, la manière dont elle est produite ; comment elle doit être comprise ; les rapports de l'art avec les différents domaines de l'être, avec la science, avec la nature, avec la société, avec la morale, la religion, et enfin avec l'être absolu.

Très au courant des études modernes sur l'art, particulièrement de celles publiées en Allemagne, il s'est efforcé d'être clair et a évité tout ce qui sent le technicien. Son ouvrage, distribué en 14 chapitres sans liaison, apparaît un peu décousu : il présente néanmoins une incontestable utilité.

4. — D'Allemagne encore nous vient un excellent petit manuel de philosophie générale, *Die Grundfragen der Philosophie* [1], du P. Auguste Brunner, S. J. Pour bien comprendre le but de ce volume, on doit se souvenir qu'en Allemagne la philosophie ne fait point partie du programme des écoles secondaires : elle est réservée aux Facultés. Tous les étudiants doivent suivre les cours de philosophie et l'obtention des brevets comporte un examen en cette matière. Pour ceux qui ne se spécialisent pas dans l'étude de la philosophie il existe des cours « encyclopédiques », et le petit livre du P. Brunner est précisément une de ces encyclopédies philosophiques où les questions fondamentales sont résumées.

L'ouvrage se divise en six parties.

La première a pour objet la connaissance. L'auteur veut démontrer la réalité de la connaissance en partant du langage. Il professe un réalisme mitigé : notre connaissance n'étant jamais pleinement adéquate à son objet et se présentant toujours conditionnée par des circonstances historiques qui modifient la perspective de la réalité. Il s'en tient aux solutions classiques, tout en accordant une attention particulière aux problèmes qui intéressent l'étudiant allemand : il traite donc avec un soin spécial les questions relatives aux jugements analytiques et synthétiques, à priori et à posteriori, et au principe de causalité. Il donne un aperçu soigné de l'histoire des problèmes des universaux.

La deuxième partie s'attache à l'ontologie générale, mais y fait entrer le problème des valeurs (morales) et des non-valeurs, problème posé par le néo-Kantisme et auquel Max Scheber a donné une actualité toute particulière.

[1] In-8 de XIV-294 p., 3 m. 50. — Fribourg-en-B., Herder.

La troisième partie étudie les « degrés empiriques de l'être. » L'auteur débute par l'homme et termine par l'être inorganique (la marche contraire eût semblé plus logique). D'ordinaire, il s'en tient aux généralités ; mais les questions du temps et de l'espace ont été exposées avec plus de détails, surtout au point de vue historique contemporain.

La quatrième partie traite de l'épistémologie, avec la distinction courante en Allemagne entre sciences de l'esprit et sciences naturelles.

La cinquième examine le problème de la connaissance naturelle de Dieu. On y rencontre un aperçu très intéressant et très objectif de la controverse Banez-Molina, où finalement l'auteur se prononce en faveur de Molina, et des remarques suggestives sur les rapports de la métaphysique et de la connaissance religieuse.

Enfin l'auteur expose la morale générale et particulière. Les circonstances politiques actuelles lui ont sans doute suggéré de préciser avec grand soin la notion de l'Etat, des formes de l'Etat, ainsi que la notion du droit des gens et de la communauté religieuse en regard de l'Etat.

Un index très soigné facilite les recherches dans cet excellent petit guide philosophique.

5 Les *Archives de Philosophie* (vol. X, cahier III)[1] renferment un traité de *Methodologie dynamique interne,* par le P. de la Vaissière, S. J. La méthodologie est l'étude de la méthode ; la méthodologie scientifique est donc l'étude de la méthode employée pour obtenir une connaissance scientifique de l'univers. Il ne s'agit pas, évidemment, d'une simple connaissance positive des faits ; mais, envisageant l'enchaînement des faits, l'auteur étudie la méthode qui conduit à l'établissement des lois de coexistence et de succession des phénomènes. Toutefois, ici encore, une distinction s'impose : les penseurs qui ont écrit sur la méthodologie ont envisagé la science, les uns dans son achèvement et non dans les étapes qui y conduisent, les autres dans son devenir, c'est-à-dire la science qui se fait. C'est à ce dernier point de vue que se place notre auteur. En sorte que « le présent travail ne traitera pas de la science faite, de telle forme acquise de savoir positif, mais du chemin à parcourir par une science pour se faire, uniquement parce qu'elle est science, quel que soit le terme spécial auquel elle doit aboutir » (p. 4).

Dans ce chemin, il faut encore distinguer « les étapes objectives que la science doit parcourir et aussi les démarches subjectives par lesquelles le savant actionne ce cheminement. » Or, « une telle étude est immanente à la science en devenir et constitue une *méthodologie dynamique interne* » (p. 5).

Elle se divise naturellement en deux parties : étapes objectives du cheminement ; démarches subjectives de l'esprit.

Le P. de la Vaissière divise sa première partie en six chapitres : 1° Les *faits,* qui sont au point de départ de toute science. L'observation des faits suppose un choix parmi les faits bruts ; mais elle ne devient scientifique que par l'introduction de l'hypothèse « heuristique, » c'est-à-dire d'une interprétation anticipée des phénomènes de la nature. De plus, cette hypothèse doit être vérifiée par l'ensemble des opérations qui la mettent à l'épreuve. Une fois la preuve de l'hypothèse acquise, le fait devient partie de la science : mais il doit être exprimé en des termes qui s'accordent avec l'ensemble du langage scientifique. — 2° Les *lois* qui énoncent les relations précises et de portée générale que le savant a pu observer entre les faits. Au-dessus des lois, la science positive place les principes, « obtenus en prenant ce qu'il y a de commun dans un grand nombre de lois. » Le principe se pose dans une généralité absolue, et, sous ce rapport, ne se démontre pas, bien qu'il prenne une autorité toujours plus grande à mesure que son application à un plus grand nombre de cas est vérifiée et féconde. Mais le savant ne saurait donner aux lois leur nécessité, leur universalité, leur précision, sans admettre des « normes cosmiques » auxquelles doivent se conformer tous les faits de l'univers, et qui sont comme les conditions préalables de toute expérience. Les savants reconnaissent à l'envi les quatre normes suivantes : le déterminisme de la nature, l'unité de la nature, la simplicité de l'univers, l'œuvre d'art qu'est l'univers. L'auteur montre ensuite comment, à l'aide de l'expérience, des principes et des normes cosmiques, ont été établies certaines lois positives. — 3° Les *théories,* qui sont la systématisation des faits scientifiques acquis, en sorte que la théorie peut se définir : « une conception d'ensemble dans laquelle une science particulière résume toutes les connaissances positives acquises sur les faits dont elle traite » (p. 32). Y aura-t-il toujours correspondance entre l'univers véritable et l'univers tel que le fait apparaître une théorie ? L'auteur admet que l'univers de la théorie est plus restreint que l'univers réel, et passe en revue les différentes théories, quantitatives et qualitatives, qui ont voulu expliquer les différents aspects de l'univers. Ce qu'il faut maintenir, c'est la nécessité d'une correspondance entre les deux univers et la nécessité de connaître les lois de cette correspondance. — 4° Les *sciences particulières.* Une question se pose sur la marche objective du savoir positif : la dernière étape doit-elle être d'amener les sciences à une corrélation aussi étroite que possible, ou au contraire la science doit-elle s'orienter vers un nombre toujours plus grand de sciences distinctes, à limites tranchées, ayant leurs objets et leurs méthodes propres ? L'auteur incline vers la seconde thèse et réfute la « prétention de nombreux et illustres savants d'amener, peu à peu, toute science à dépendre, ou dans toutes ses parties, ou du moins dans son ensemble, de la science des nombres. » « Disons-le une fois de plus, écrit-il : quand bien même par impossible on amènerait toutes les sciences particulières à être soumises au calcul numérique, cela n'entraînerait pas leur confusion, car l'aspect spécial à chacune d'elles n'est pas un nombre et réserve un domaine absolument irréductible » (p. 44). — 5° Restent à fixer *à la science positive ses limites :* « Disons que la science positive n'atteint aucune des causes extrinsèques ou intrinsèques au sens métaphysique de ces mots, mais seulement des antécédents, des conséquents, des concomitants, et nullement en-

[1] Paris, Beauchesne.

core en tant qu'ils pourraient être raisons suffisantes de l'être du fait » (p. 50). Certains auteurs s'efforcent d'introduire dans la science l'étude des phénomènes moraux, religieux, de couvrir le domaine de l'éducation par un ensemble de lois positives. A quoi il faut répondre que si « la science peut observer des faits qui sont moraux, religieux, pédagogiques,... la question est de savoir si elle atteint vraiment en eux le facteur qui est moral, religieux, pédagogique, ou si son intervention ne se borne pas à établir des lois psychologiques ou psychophysiologiques dont la connaissance sera utile au moraliste, à l'auteur ascétique, à l'éducateur, sans ajouter la moindre loi à la religion, à la morale, à la partie intrinsèque de l'éducation » *(ibid.)*. L'histoire elle-même ne saurait, au sens strict du mot, être dite une science positive. — 6° Enfin *la classification des sciences* est la dernière étape du cheminement scientifique. Personne ne nie l'utilité de cette classification, qui n'est pas encore parvenue à son ultime stade de perfectionnement. Néanmoins tous reconnaissent qu'il y a deux classes de sciences : la science des faits de connaissance et celle des faits connus. La classe des sciences des faits de connaissance n'existe comme science positive que depuis l'introduction de la psychologie expérimentale ; cette science se sépare complètement des sciences du connu et a pour méthode exclusivement propre l'introspection. Dans la classe des faits connus, on distingue deux ordres de sciences : les sciences abstraites, formées à l'occasion de l'expérience ou même établies par induction, et les sciences strictement expérimentales. Dans le premier groupe : la *science des nombres,* la *géométrie* et les sciences qui introduisent les notions de temps, de force et de masse, *cinématique* et *dynamique* et peut-être aussi *statique*. Dans le second groupe : les sciences *cosmologiques* ou physicochimiques et les sciences *biologiques*.

La deuxième partie du traité du P. de la Vaissière aborde l'étude des démarches subjectives de l'esprit. Nous n'en ferons qu'indiquer les lignes générales. Après avoir cherché quelle méthode peut être ici suivie (ch. I), l'auteur établit (ch. II) quelles sont en général les démarches de l'esprit dans un travail suivi, de quelque nature qu'il soit, et qu'il résume en cinq points : 1° Roulement de connaissances sensibles en vertu d'associations entre les données du problème et les réintégrations mémorielles ; 2° Intuition par l'esprit du cours des connaissances et maintien de telle association suggérant le choix d'une hypothèse conjecturale ; 3° Examen de l'hypothèse, de ses possibilités d'adaptation au problème ; 4° Vérification de l'hypothèse, ce qui peut conduire à un examen de nouvelles données et donc à la reprise d'opérations semblables ; 5° Expression des résultats dans des propositions, lois, etc. D'où nouveau travail de collaboration entre l'esprit et les données sensorielles. — Les quatre derniers chapitres traitent de la *formation de l'esprit du savant,* de l'*influence des connaissances sensibles* dans le travail scientifique, de l'*activité exercée par l'esprit dans le choix des faits et la perception des données,* de l'*invention de l'hypothèse*.

L'auteur complète son travail par l'indication des sources : travail aride au premier aspect ; extrêmement intéressant quand on le lit avec attention, parce qu'il précise la méthode du *savant,* la distinguant nettement de la méthode du technicien.

Le P. de la Vaissière a fourni une contribution considérable au problème général de la méthodologie : son traité restera comme un document clair, fouillé et riche d'aperçus suggestifs.

6. — Le P. Maréchal présente avec beaucoup de modestie le tome I de son *Précis d'histoire de la Philosophie moderne* [1] : simples notes, dit-il, rédigées à l'intention de ses élèves. En réalité, c'est un excellent manuel, dont nous ne connaissons pas l'équivalent ; il résume un Cours d'Histoire de la Philosophie moderne, donné en vue de la Licence en Philosophie (grade des Universités Pontificales).

Le rôle assigné aux leçons de cette Histoire dans l'ensemble du cycle académique ressort du fait qu'elles se doublent, dès avant la Licence, d'exercices spéciaux où commence l'apprentissage de la technique de recherche et qu'elles se prolongent, durant le Doctorat, par l'étude détaillée, plus rigoureusement scientifique, soit d'un philosophe en particulier, soit d'une période limitée de l'histoire des idées. Dans un programme ainsi conçu, un Cours d'histoire de la Philosophie doit être une *introduction générale, exacte et objective, à la connaissance historique des systèmes*.

L'auteur n'a pas cru devoir s'en tenir à une nomenclature, d'ailleurs aussi complète que possible, d'auteurs, de titres d'ouvrages, de faits biographiques, de « thèses » brièvement énumérées. Sans doute l'expérience démontre que quelque chose de cette érudition numérotée est nécessaire ; mais la surcharge encyclopédique présente infiniment plus d'inconvénients que d'avantages, sans compter qu'elle ne laisse aucun loisir pour chercher, si peu que ce soit, l'intelligence des doctrines repérées au passage. Le P. Maréchal a jugé préférable, tout en fournissant à l'étudiant les cadres d'ensemble dont il a besoin pour s'orienter, de l'habituer pour le surplus à consulter directement les copieux répertoires dont il ne pourra tout de même pas se dispenser de faire usage lorsqu'il se livrera à un travail personnel. Ce cours d'histoire des idées a donc pour objet d'introduire le lecteur à la connaissance des divers systèmes et de leur enchaînement, tout en lui fournissant les renseignements biographiques et bibliographiques indispensables. L'auteur s'est appliqué moins à donner un exposé complet de chaque système, qu'à en faire saisir exactement l'esprit et les principes fondamentaux.

Mais, dans l'impossibilité d'accorder un égal traitement à tous les philosophes qui méritent une mention, il a fallu donner la préférence à un petit nombre de classiques, à ceux-là surtout dont la pensée n'a pas cessé d'être actuelle : Descartes, Spinoza, Leibniz, Pascal, Malebranche, Berckeley, Hume, Kant, Hégel, participent, aujourd'hui encore, à la circulation des idées tout autant que les plus écoutés de nos contemporains.

[1] « Museum Lessianum, » section philosophique, n° 16. — **Précis d'Histoire de la Philosophie moderne.** Tome I^er^ : *De la Renaissance à Kant,* par Joseph Maréchal, S. J. — In-8 de 306 p., 25 f. — Louvain, 11, rue des Récollets.

L'auteur a voulu présenter l'étude des systèmes sous l'angle qui lui a paru en assurer le mieux une vue exacte. Il s'est efforcé constamment de procéder sans idée préconçue, en s'inspirant du texte même des philosophes étudiés, confrontant ses interprétations avec celles des principaux commentateurs et historiens qui ont traité les mêmes points.

La bibliographie, dressée jusqu'au début de 1933, présente un choix d'ouvrages, « qui ne sont point tous indispensables, ni également recommandables, mais qui, du moins, peuvent orienter une première étude personnelle et, s'il y a lieu, conduire à des sources de renseignements plus spéciales. » En général, les articles de revues sont omis ; mais aucun ouvrage réellement important n'a échappé à l'attention de l'auteur.

Le Cours entier est divisé en trois sections, dont chacune formera un volume séparé, se suffisant à lui-même : 1° *De la Renaissance à Kant* (c'est le premier volume, que nous présentons aujourd'hui) ; 2° *L'ère de l'idéalisme critique ;* 3° *La philosophie contemporaine.* Il s'agit, ne l'oublions pas, de philosophie *moderne,* ce qui n'implique pas seulement l'idée de l'époque moderne, mais encore celle des tendances. On ne cherchera donc pas dans l'œuvre du P. Maréchal des aperçus développés sur les systèmes scolastiques : les meilleurs auteurs sont indiqués, mais en quelques mots seulement. On nous avertit de plus que « les questions de Morale et de Philosophie des sciences n'ont été envisagées que dans la mesure où elles se confondaient avec la Philosophie générale », le *Museum Lessianum* devant publier prochainement un Précis d'Histoire des idées morales et un Exposé historique des rapports entre science et philosophie.

La haute valeur du tome Ier du *Précis d'histoire de la Philosophie moderne* nous fait désirer la prompte publication des volumes II et III. Et quand seront parus le Précis d'Histoire des idées morales et l'Exposé historique annoncés, la science religieuse et plus simplement la science tout court se seront enrichies de précieux instruments de travail que n'auront pas connus les précédentes générations d'étudiants.

Comptes rendus Bibliographiques

M.-D. CONSTANT, O. P. — **Louise Nicole (1847-1889),** *Précurseur des Œuvres Sociales.* Préface par le Rme P. Gillet, Maître Général des Frères Prêcheurs. — In-8 de x-162 p. — Les Editions du Cerf, à Juvisy.

La vie de Louise Nicole est intéressante à un double titre. Tout d'abord elle nous fait connaître les héroïques vertus de la fondatrice des « Humbles Filles du Sacré-Cœur », au diocèse de Cambrai, dont la vie religieuse se dépense dans les œuvres d'apostolat en faveur des enfants de la classe ouvrière. Mais ce livre est précieux surtout parce qu'il apporte les précisions définitives sur un point délicat de l'histoire de l'humble Congrégation. Mlle Nicole, tertiaire de St-Dominique, aurait voulu fonder son Institut sous les auspices de l'Ordre dominicain. Mgr Carlier, vicaire général de Cambrai, agissant au nom de son Archevêque Mgr Hasley, ne l'entendait pas ainsi : il écrivit même une *Vie* de Louise Nicole où il supprimait « vingt années de vie intense dominicaine chez Mlle Nicole et ses filles, vingt ans aussi d'un dévouement inlassable des Pères de l'Ordre à Louise et à son œuvre » (p. IX).

Après la publication du Code de droit canon, Mgr Chollet, archevêque actuel de Cambrai, ordonna la révision des constitutions des Humbles Filles du Sacré-Cœur. Il apprit alors les origines dominicaines de l'Association et le désir formel de la fondatrice de voir son œuvre affiliée à l'Ordre des Frères Prêcheurs. Cette affiliation est aujourd'hui réalisée. Mais l'histoire de Louise Nicole et de sa fondation était à refaire. Voilà pourquoi la biographie écrite par le P. Constant, parent de Louise Nicole, est si précieuse. C'est « une œuvre que l'on ne pourra plus se dispenser de consulter lorsque, dans l'avenir, l'on voudra écrire sur Louise Nicole » (p. VIII).

Emile BAUMANN. — **Le Cantique Eternel : Amour et Sagesse.** — In-8 de 284 p., 15 f. — Paris, Bernard Grasset.

Le *Cantique éternel* d'Emile Baumann est un diptyque. La première partie : *La Symphonie du désir,* ranime avec une puissance de sympathie lyrique quelques-unes des figures qui représentent le mieux, au long des siècles, la vie de passion et ses désastres. *Amour et Sagesse,* au contraire, par une série d'autres évocations, exprime ce que peut être l'amour lorsqu'il tend au bien. La *Symphonie du désir* pourrait avoir cette épigraphe : « Malheur aux charnels ! » *Amour et Sagesse* signifie au contraire : « Bienheureux les purs ! »

L'auteur retrace, de la plume délicate et poétique qu'on lui connaît, ce que fut l'amour intellectuel et courtois, platonique, chez Dante et Béatrice, Pétrarque et Laure, Michel-Ange et Vittoria Colonna ; — le saint amour conjugal, réalisé entre Adam et Eve encore innocents, préfiguré chez quelques rares païens, Orphée et Alceste, Sabinus et Eponine, plus fréquemment dans la Bible avec Ruth et Booz, Anne et Elcana, Sara et Tobie le jeune, magnifié dans le Cantique des Cantiques, consacré par Jésus aux Noces de Cana, poussé jusqu'à l'héroïsme par Polyeucte et Pauline, s'épanouissant en vertus surhumaines avec S. Louis et Marguerite de Provence ; l'amour divin des contemplatifs tels que Marie-Madeleine, François d'Assise et Thérèse d'Avila...

Pourquoi ce livre ?... M. Baumann entrevoit des jours sombres. En 1914, il a prévu que ce n'était pas la fin, mais le début d'une ère affreuse ; et ce n'est pas seulement parce que « l'orgueil implacable de l'Allemagne aspire à une féroce revanche », mais parce que « des nations n'ayant pour loi que les convoitises de l'Etat et des particuliers, sont destinées presque fatalement à se dévorer entre elles. » Voilà pourquoi l'auteur rappelle à qui veut l'entendre que « la paix réelle viendra, au bout d'épouvantables épreuves, quand l'homme sera enfin réconcilié avec Dieu. » Tout amour ordonné selon la loi divine est puissant, heureux et vrai. C'est cet amour qu'il a voulu décrire afin d'en rappeler l'existence et la force victorieuse à une génération dans laquelle « peu, très peu de figures vraiment hautes à l'horizon ; pas un seul grand saint à vénérer ; et, dans les masses, l'apathie, la servilité, l'anarchie des intérêts mesquins, l'indifférence devant l'étalage des turpitudes... »

L'Amour, le saint amour, peut encore tout transformer : avec la cendre des martyrs, Dieu refait des générations d'élus.

LITURGIE

Q. — 1° Pourrait-on le dimanche de la Quinquagésime, qui est ici notre premier jour d'exposition des Quarante-Heures, remplacer aux offices les ornements de couleur violette par des ornements en drap d'or ?

2° Cette année, notre troisième jour des Quarante-Heures tombait le mardi 13 février. Or, aucune fête particulière ne se rencontrant ce jour-là, l'*Ordo* diocésain permettait la célébration des messes votives privées. En raison de l'exposition pour la clôture des Quarante-Heures, pouvions-nous, en célébrant la grand' messe votive du Saint-Sacrement, y chanter le *Gloria in excelsis* et le *Credo* ?

R. — Pour pouvoir donner à ces deux questions une réponse péremptoire, il faudrait savoir si, dans le cas, il s'agit d'une exposition publique du Saint-Sacrement pour les prières des Quarante-Heures proprement dites, c'est-à-dire d'une exposition dans laquelle sont suivies, au moins dans leur substance, les prescriptions spéciales formulées dans l'*Instruction Clémentine*. (Cf. S. R. C., 12 sept. 1840, n. 2814, ad 3 ; 27 mai 1911, n. 4268, ad 1, 2, 3).

Supposé qu'il s'agisse bien de l'exposition des Quarante-Heures proprement dites, — et, en pareille hypothèse, l'*Ordo* diocésain ne peut manquer de l'indiquer nettement quelque part, — on est autorisé à célébrer, chacun des trois jours, *juxta rubricas*, une messe votive solennelle ou chantée, assimilée aux messes votives solennelles *pro re gravi et publica simul causa* (S. R. C., 27 avril 1927, I) [1], savoir : la messe votive solennelle du Saint-Sacrement, les premier et troisième jours de l'exposition ; la messe votive solennelle *pro Pace*, ou une autre au choix soit du Souverain Pontife, soit de l'évêque, le deuxième jour. (Cf. *Instr. Clem.*, § XII et XIII ; S. R. C., 23 mai 1835, n. 2723 ; 9 mai 1857, n. 3049, ad 4, 1° et 2°).

En règle générale, ces messes votives solennelles *pro re gravi* ne sont plus prohibées que dans l'occurrence d'un dimanche majeur de 1re classe, de la vigile de Noël ou de celle de la Pentecôte, d'une fête double de 1re classe et en la Commémoration de tous les fidèles défunts. (Cf. Nouv. rubr. du Missel, tit. II, n. 3 ; S. R. C., 27 avril 1927, I). — Toutefois, même alors, la messe votive du Saint-Sacrement est défendue en outre les jours où l'on fait l'office ou la commémoraison spéciale de quelque mystère identique de N.-S. *(Ibid.)* [2].

Par conséquent, rien ne s'opposait à ce que, dans les églises où, le 11 février dernier, dimanche de la Quinquagésime, on célébrait une messe solennelle ou chantée soit d'exposition, soit de reposition du Saint-Sacrement, pour les prières des Quarante Heures proprement dites, cette messe fût celle même du Saint-Sacrement.

Ajoutons que toutes les messes votives solennelles *pro re gravi ac publica simul causa* comportent de droit le *Gloria in excelsis* (à moins qu'elles ne requièrent des ornements de couleur violette), et toujours le *Credo*. (Cf. Nouv. rubr. du Missel, tit. VII, n. 1 et 3 ; S. R. C., 30 juin 1896, n. 3922, § II, 3 ; 27 avril 1927, IV). — Quant aux oraisons à dire dans l'hypothèse qui nous occupe, voir *Ami* 1927, p. 358-359 ; 1930, p. 160.

Ad I. — Le drap d'or véritable [1] n'est toléré dans les ornements sacrés que pour remplacer la couleur blanche, la couleur rouge ou la couleur verte. (S. R. C., 20 nov. 1885, n. 3646, ad 2). Sous aucun prétexte on ne saurait utiliser des ornements en drap d'or, à la place d'ornements de couleur violette (S. R. C., 5 déc. 1868, n. 3191, ad 4), ni *a fortiori* au lieu d'ornements de couleur noire.

Or, même célébrée devant le Saint-Sacrement solennellement exposé, la messe, — si l'on excepte celles de la Commémoration de tous les fidèles défunts durant l'exposition du Saint Sacrement, — exige toujours la couleur liturgique qui lui est assignée par les rubriques. (Cf. Nouv. rubr. du Missel, tit. X, n. 1 ; S. R. C., 29 janv. 1752, n. 2417, ad 3).

Ad II. — Malgré l'exposition publique du Saint-Sacrement dans l'église de notre consultant, — si cette exposition n'était pas celle des Quarante-Heures proprement dites, — la messe votive du Saint-Sacrement y chantée le mardi 13 février dernier, n'admettait, sauf indult particulier, ni le *Gloria in excelsis* ni le *Credo*. Elle conservait, en effet, dans la circonstance son caractère intrinsèque de messe votive *privée*. (Cf. Nouv. rubr. du Missel, tit. II, n. 10 ; S. R. C., 30 juin 1896, n. 3922, § IV, 1). Or, les messes votives de ce genre excluent, en règle générale [2], le *Gloria in excelsis* et le *Credo*. (Cf. Rubr. gén. du Missel, tit. VIII, n. 4 ; Nouv. rubr. du Missel, tit. VII, n. 3 ; S. R. C., *decr. cit.*, § IV, 2) [3].

Q. — 1° Dans une église où, cette année, les exercices de l'Adoration perpétuelle tombaient le premier lundi de Carême, la messe votive du Saint-Sacrement a été chantée ce jour-là, avec mémoire de la férie, devant le Saint-Sacrement exposé.

Cette mémoire de la férie devait-elle dans le cas, conformément aux indications données par l'*Ordo* d'un diocèse voisin, être jointe sous une seule et même conclusion à l'oraison de la messe votive ? Ou bien fallait-il, comme le demandait notre *Ordo* diocésain, la faire séparément, sous une seconde conclusion ?

2° Autant que possible, on ne doit pas célébrer de

[1] Cf. *Ami* 1927, p 357.

[2] Les seuls jours qui, en raison de l'identité de mystère, excluent la célébration de la messe votive du Saint-Sacrement, sont ceux dans lesquels se rencontre une fête ou une commémoraison de la Passion, de la Croix, du T. S. Rédempteur, du Sacré-Cœur ou du Précieux-Sang. (Cf. S. R. C., 3 juillet 1896, n. 3924, ad 4 ; 27 avril 1927, I).

[1] C'est-à-dire tissé de fils d'or fin ou tout au moins de vermeil, mais non de fils de cuivre plus ou moins doré. (Cf. S. R. C., 29 mars 1851, n. 2986, ad 5).

[2] On sait que, pour les messes votives privées proprement dites, il n'y a que deux exceptions quant à la non-récitation du *Gloria in excelsis*. Celui-ci se dit toujours à la messe votive des SS. Anges, et le samedi à la messe votive de la T. Ste Vierge. (Cf. rubr. pr. de ces messes).

[3] Cf. *Ami* 1923, p. 558-559.

messe à l'autel où le Saint-Sacrement est exposé, et nos Statuts diocésains exigent une raison grave pour que l'on puisse agir autrement.

Or, il me semble que, dans toutes les églises et chapelles où il y a au moins deux autels, cette raison grave ne saurait exister, puisque le Saint-Sacrement peut y être exposé à l'un des autels, et la messe célébrée à l'autre. Qu'en pense l'*Ami ?*

3° Le jour où l'Adoration perpétuelle a lieu dans une église, ne pourrait-on pas, afin de rendre le maître-autel libre pour la célébration de la grand' messe, exposer le Saint-Sacrement à un reposoir dressé pour cela à un endroit convenable de l'église ?

R. — Ad I. Si l'on groupe logiquement, de manière à former quelques grandes catégories, les divers cas dans lesquels, d'après les Nouvelles rubriques du Missel et de récents décrets de la S. C. des Rites, une seconde oraison [1] vient s'adjoindre sous une seule et même conclusion à l'oraison principale ou substantielle de la messe [2], on voit qu'en résumé, l'adjonction de cette seconde oraison a lieu ainsi : *a)* dans certaines circonstances plus ou moins importantes, que l'on ne saurait laisser passer inaperçues à la messe, et pour chacune desquelles il y a, de fait, dans le Missel, une collecte, une secrète et une postcommunion spéciales, mais non un formulaire complet de messe votive propre [3] ; — *b)* lorsqu'une messe *extra officii ordinem*, prescrite à telle ou telle occasion, mais se trouvant liturgiquement empêchée, doit être remplacée par une commémoraison proprement dite, faite en bonne place à la messe du jour [4] ; — *c)* à la messe votive de la dédicace, le jour même de la consécration d'une église ou d'un autel fixe : messe à l'oraison de laquelle on joint maintenant sous une conclusion unique l'oraison du titulaire de cette église ou de cet autel.

A part les exceptions que nous venons d'indiquer sommairement, la première oraison de la messe se dit toujours sous une conclusion distincte. (Cf. Rubr. gén. du Missel, tit. VII, n. 7). C'est pourquoi, suivant la remarque de Mgr Callewaert [1], on ne saurait ajouter sous une seule et même conclusion à cette première oraison : *a)* la mémoire de l'office occurrent ; — *b)* quelqu'une des oraisons communes assignées par les rubriques selon les divers temps liturgiques ; — *c)* l'oraison de S. Pierre aux fêtes de S. Paul, et *vice versa ;* — *d)* l'oraison commandée par l'Ordinaire du lieu ; — *e)* l'oraison aux anniversaires de l'élection et du couronnement du Souverain Pontife régnant, de l'élection (ou de la translation) et de la consécration de l'évêque diocésain, à moins que ladite oraison ne tienne lieu d'une messe solennelle d'anniversaire prescrite par l'Ordinaire et empêchée par le rite de l'office occurrent ; — *f)* l'oraison *pro seipso sacerdote,* au jour anniversaire de l'ordination du célébrant.

On le voit : à une messe votive solennelle du Saint-Sacrement célébrée en Carême, la mémoire de la férie occurrente ne peut en aucun cas se joindre sous une seule et même conclusion à l'oraison substantielle de cette messe votive.

Ad II. Il peut arriver que, dans une église ou chapelle possédant des autels latéraux, aucun de ces derniers, — en raison soit de son emplacement, soit de l'exiguïté de l'espace environnant, — ne se prête à l'exposition publique du Saint-Sacrement ou à la célébration normale d'une messe solennelle. Au recteur de l'église ou de la chapelle de voir ce qui peut y être fait les jours d'exposition eucharistique et de consulter au besoin l'Ordinaire du lieu.

Ajoutons que l'on éviterait bien des difficultés pratiques, si l'on pouvait ne procéder à l'exposition du Saint-Sacrement qu'après la messe solennelle ou chantée.

Ad III. C'est seulement pour les prières des Quarante-Heures proprement dites que, — hors des églises patriarcales, — l'exposition publique du Saint-Sacrement doit obligatoirement se faire au maître-autel. (*Instr. Clem*, § III). Toute autre exposition peut, il est vrai, se faire à n'importe quel autel. (Cf. *Instr. Clem.*, § XXXVI ; S. R. C., 21 avril 1873, n. 3293). Etant donné toutefois que, dans les églises où elle a lieu, l'exposition du Saint-Sacrement pour l'Adoration perpétuelle remplace en réalité celle des Quarante-Heures, il serait pour le moins convenable de choisir aussi le maître autel pour celle-là.

Quant à établir, pour l'exposition publique du Saint-Sacrement dans une église, un reposoir hors de tout autel, c'est là un expédient auquel, croyons-nous, on ne saurait recourir que dans un cas d'absolue nécessité et après y avoir été expressément autorisé par l'Ordinaire du lieu.

[1] *Op. cit.*, p. 71, note 6.

[1] Il peut même y avoir parfois deux oraisons à joindre sous la même conclusion à l'oraison substantielle de la messe du jour.

[2] « Dum oratio sub altera conclusione adjecta, dit Mgr Callewaert, manet quasi extrinseca et nonnisi indirecte afficit ipsam missam, oratio sub unica conclusione adjuncta orationi principali, cum hac quasi una fit oratio eique suam propriam indolem communicat et ita caracterem et significationem ipsius missæ aliquatenus mutat. » (*Cæremoniale...*, 2e édit., p. 72, note).

[3] C'est v. g. le cas : de la messe votive d'action de grâces (cf. Missel, rubr. spéc.) ; — de la messe d'ordination, de sacre d'un évêque ou de bénédiction d'un abbé, etc. (cf. Pontifical, 1re partie) ; — de la messe qui suit la bénédiction d'un cimetière (cf. Pontifical, 2e partie).

[4] Il en est ainsi v. g. : pour une messe d'enterrement le jour de la Commémoration de tous les fidèles défunts (Nouv. rubr. du Missel, tit. III, n. 4) ; — en cas d'obstacle liturgique à la célébration de la messe votive *pro sponso et sponsa* un jour où doit être donnée à des époux la bénédiction nuptiale (*ibid.*, tit. II, n. 3) ; — lorsque la célébration d'une messe votive solennelle *pro re gravi ac publica simul causa*, ou d'une autre messe votive assimilée à celle ci, se trouve liturgiquement empêchée (cf. Nouv. rubr. du Missel, tit. II, n. 3-9 ; S. R. C., 16 juin 1922, n. 4372, ad 12-15 ; 27 avril 1927, I).

IMPRIMATUR
Lingonis, die 24 octobris 1934.
Eug. Lindecker, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de L'AMI DU CLERGÉ

Directeurs d'Œuvres,

Vous apprécierez mieux les immenses avantages du Cinéma dans les Œuvres lorsque vous aurez constaté son utilité pour la formation morale et religieuse de la jeunesse.

Pour un prix d'achat et des frais d'entretien extrêmement **modiques,** *pour un prix de location* **minime,** *vous pourrez faire des séances très profitables aux enfants, en projetant avec un appareil* **PATHÉ-BABY** *les films de son importante cinémathèque.*

Projection depuis 6 m. jusqu'à 20 m. de distance de l'écran, sur 2 m. 50 à 3 m. de largeur.

"PATHÉ-LUX"

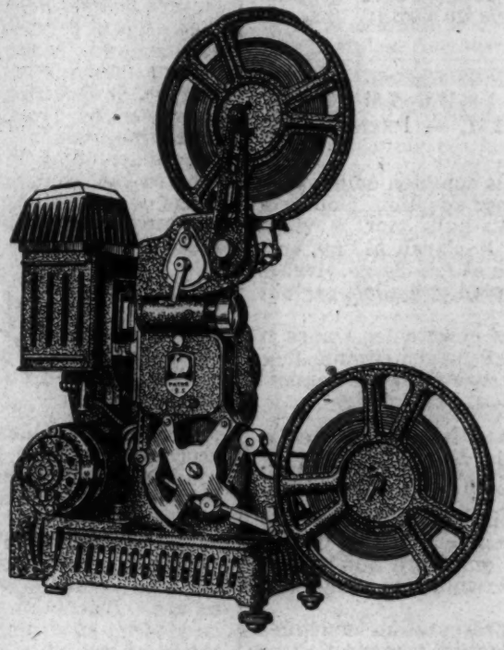

Peut être utilisé avec fruit devant plus de 200 spectateurs.

Complet en ordre de marche, obj. 32 $^{m}/_{m}$

1.650 fr.

Des milliers de films **religieux, moraux, documentaires, comiques, spécialement édités** *pour la Famille et les Œuvres, sont à votre disposition dans les centres de location des principales villes de France.*

Vous serez émerveillés du grand succès de vos séances cinématographiques. Votre mission en sera grandement facilitée pour le plus grand bien de vos jeunes spectateurs.

Si vous avez déjà un projecteur d'un modèle ancien, de notre marque, devenu insuffisant pour diverses raisons, **même inutilisable,** *vous avez la possibilité de* **l'échanger** *contre un modèle pourvu de tous les perfectionnements des appareils modernes,*

C'est un avantage que, seule, une Grande Maison Française, désireuse de vous aider d'une manière effective, peut vous offrir.

Le catalogue des appareils, la liste des films, l'adresse de notre Agent le plus proche et tous renseignements, vous seront envoyés sur simple demande et sans aucun engagement de votre part, en vous adressant à :

PATHÉ-BABY

Service A. C.

20bis, rue La Fayette, PARIS (9^{e}).

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

messe à l'autel où le Saint-Sacrement est exposé, et nos Statuts diocésains exigent une raison grave pour que l'on puisse agir autrement.

Or, il me semble que, dans toutes les églises et chapelles où il y a au moins deux autels, cette raison grave ne saurait exister, puisque le Saint-Sacrement peut y être exposé à l'un des autels, et la messe célébrée à l'autre. Qu'en pense l'*Ami ?*

3° Le jour où l'Adoration perpétuelle a lieu dans une église, ne pourrait-on pas, afin de rendre le maître-autel libre pour la célébration de la grand' messe, exposer le Saint-Sacrement à un reposoir dressé pour cela à un endroit convenable de l'église ?

R. — Ad I. Si l'on groupe logiquement, de manière à former quelques grandes catégories, les divers cas dans lesquels, d'après les Nouvelles rubriques du Missel et de récents décrets de la S. C. des Rites, une seconde oraison [1] vient s'adjoindre sous une seule et même conclusion à l'oraison principale ou substantielle de la messe [2], on voit qu'en résumé, l'adjonction de cette seconde oraison a lieu ainsi : *a)* dans certaines circonstances plus ou moins importantes, que l'on ne saurait laisser passer inaperçues à la messe, et pour chacune desquelles il y a, de fait, dans le Missel, une collecte, une secrète et une postcommunion spéciales, mais non un formulaire complet de messe votive propre [3] ; — *b)* lorsqu'une messe *extra officii ordinem*, prescrite à telle ou telle occasion, mais se trouvant liturgiquement empêchée, doit être remplacée par une commémoraison proprement dite, faite en bonne place à la messe du jour [4] ; — *c)* à la messe votive de la dédicace, le jour même de la consécration d'une église ou d'un autel fixe : messe à l'oraison de laquelle on joint maintenant sous une conclusion unique l'oraison du titulaire de cette église ou de cet autel.

A part les exceptions que nous venons d'indiquer sommairement, la première oraison de la messe se dit toujours sous une conclusion distincte. (Cf. Rubr. gén. du Missel, tit. VII, n. 7). C'est pourquoi, suivant la remarque de Mgr Callewaert [1], on ne saurait ajouter sous une seule et même conclusion à cette première oraison : *a)* la mémoire de l'office occurrent ; — *b)* quelqu'une des oraisons communes assignées par les rubriques selon les divers temps liturgiques ; — *c)* l'oraison de S. Pierre aux fêtes de S. Paul, et *vice versa ;* — *d)* l'oraison commandée par l'Ordinaire du lieu ; — *e)* l'oraison aux anniversaires de l'élection et du couronnement du Souverain Pontife régnant, de l'élection (ou de la translation) et de la consécration de l'évêque diocésain, à moins que ladite oraison ne tienne lieu d'une messe solennelle d'anniversaire prescrite par l'Ordinaire et empêchée par le rite de l'office occurrent ; — *f)* l'oraison *pro seipso sacerdote,* au jour anniversaire de l'ordination du célébrant.

On le voit : à une messe votive solennelle du Saint-Sacrement célébrée en Carême, la mémoire de la férie occurrente ne peut en aucun cas se joindre sous une seule et même conclusion à l'oraison substantielle de cette messe votive.

Ad II. Il peut arriver que, dans une église ou chapelle possédant des autels latéraux, aucun de ces derniers, — en raison soit de son emplacement, soit de l'exiguïté de l'espace environnant, — ne se prête à l'exposition publique du Saint-Sacrement ou à la célébration normale d'une messe solennelle. Au recteur de l'église ou de la chapelle de voir ce qui peut y être fait les jours d'exposition eucharistique et de consulter au besoin l'Ordinaire du lieu.

Ajoutons que l'on éviterait bien des difficultés pratiques, si l'on pouvait ne procéder à l'exposition du Saint-Sacrement qu'après la messe solennelle ou chantée.

Ad III. C'est seulement pour les prières des Quarante-Heures proprement dites que, — hors des églises patriarcales, — l'exposition publique du Saint-Sacrement doit obligatoirement se faire au maître-autel. (*Instr. Clem* , § III). Toute autre exposition peut, il est vrai, se faire à n'importe quel autel. (Cf. *Instr. Clem.*, § XXXVI ; S. R. C., 21 avril 1873, n. 3293). Etant donné toutefois que, dans les églises où elle a lieu, l'exposition du Saint-Sacrement pour l'Adoration perpétuelle remplace en réalité celle des Quarante-Heures, il serait pour le moins convenable de choisir aussi le maître autel pour celle-là.

Quant à établir, pour l'exposition publique du Saint-Sacrement dans une église, un reposoir hors de tout autel, c'est là un expédient auquel, croyons-nous, on ne saurait recourir que dans un cas d'absolue nécessité et après y avoir été expressément autorisé par l'Ordinaire du lieu.

[1] *Op. cit.*, p. 71, note 6.

[1] Il peut même y avoir parfois deux oraisons à joindre sous la même conclusion à l'oraison substantielle de la messe du jour.

[2] « Dum oratio sub altera conclusione adjecta, dit Mgr Callewaert, manet quasi extrinseca et nonnisi indirecte afficit ipsam missam, oratio sub unica conclusione adjuncta orationi principali, cum hac quasi una fit oratio eique suam propriam indolem communicat et ita caracterem et significationem ipsius missæ aliquatenus mutat. » (*Cæremoniale...*, 2e édit., p. 72, note).

[3] C'est v. g. le cas : de la messe votive d'action de grâces (cf. Missel, rubr. spéc.) ; — de la messe d'ordination, de sacre d'un évêque ou de bénédiction d'un abbé, etc. (cf. Pontifical, 1re partie) ; — de la messe qui suit la bénédiction d'un cimetière (cf. Pontifical, 2e partie).

[4] Il en est ainsi v. g. : pour une messe d'enterrement le jour de la Commémoration de tous les fidèles défunts (Nouv. rubr. du Missel, tit. III, n. 4) ; — en cas d'obstacle liturgique à la célébration de la messe votive *pro sponso et sponsa* un jour où doit être donnée à des époux la bénédiction nuptiale (*ibid.*, tit. II, n. 3) ; — lorsque la célébration d'une messe votive solennelle *pro re gravi ac publica simul causa,* ou d'une autre messe votive assimilée à celle ci, se trouve liturgiquement empêchée (cf. Nouv. rubr. du Missel, tit. II, n. 3-9 ; S. R. C., 16 juin 1922, n. 4372, ad 12-15 ; 27 avril 1927, I).

IMPRIMATUR
Lugonis, die 24 octobris 1934.
Eug. Lindecker, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LABORS. — Imprimerie de L'AMI DU CLERGÉ

Directeurs d'Œuvres,

Vous apprécierez mieux les immenses avantages du Cinéma dans les Œuvres lorsque vous aurez constaté son utilité pour la formation morale et religieuse de la jeunesse.

Pour un prix d'achat et des frais d'entretien extrêmement **modiques,** *pour un prix de location* **minime,** *vous pourrez faire des séances très profitables aux enfants, en projetant avec un appareil* **PATHÉ-BABY** *les films de son importante cinémathèque.*

Projection depuis 6 m. jusqu'à 20 m. de distance de l'écran, sur 2 m. 50 à 3 m. de largeur.

"PATHÉ-LUX"

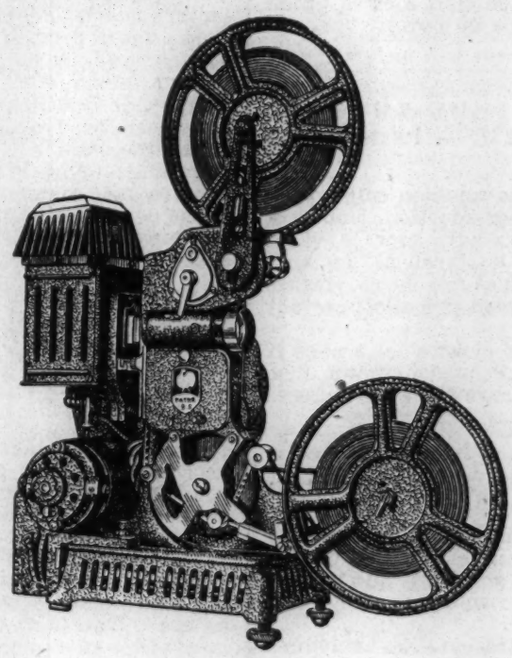

Peut être utilisé avec fruit devant plus de 200 spectateurs.

Complet en ordre de marche, obj. 32 $^{m}/_{m}$

1.650 fr.

Des milliers de films **religieux, moraux, documentaires, comiques, spécialement édités** *pour la Famille et les Œuvres, sont à votre disposition dans les centres de location des principales villes de France.*

Vous serez émerveillés du grand succès de vos séances cinématographiques. Votre mission en sera grandement facilitée pour le plus grand bien de vos jeunes spectateurs.

Si vous avez déjà un projecteur d'un modèle ancien, de notre marque, devenu insuffisant pour diverses raisons, **même inutilisable,** *vous avez la possibilité de* **l'échanger** *contre un modèle pourvu de tous les perfectionnements des appareils modernes.*

C'est un avantage que, seule, une Grande Maison Française, désireuse de vous aider d'une manière effective, peut vous offrir.

Le catalogue des appareils, la liste des films, l'adresse de notre Agent le plus proche et tous renseignements, vous seront envoyés sur simple demande et sans aucun engagement de votre part, en vous adressant à :

PATHÉ-BABY

Service A. C.

20bis, rue La Fayette, PARIS (9^{e}).

plus à faire, il constitue un précieux répertoire indiquant la manière de s'y prendre pour donner des soins à un malade : 254 façons de procéder sont ainsi décrites, geste par geste.

P. Léon Brétaudeau. — *Un martyr de la Révolution.* **Le Bienh. Pierre-René Rogue,** *prêtre de la Mission (1758 1796)* — In 8 de XII 152 p. — Paris, Desclée, de Brouwer et Cie (2e édition).

La première édition parut en 1907. Mais puisque Pierre Rogue est aujourd'hui béatifié, une réédition de l'ouvrage s'imposait On y voit, en effet, comment Pierre Rogue fut le témoin de l'esprit de foi qui, à l'époque de la Révolution, animait la plupart des familles bretonnes. Quand on sait qu'il fut l'un des directeurs du Séminaire de Vannes, on comprend mieux pourquoi le clergé du Morbihan resta si fidèle, dans son ensemble, à ses engagements et à sa mission. Rogue fut l'un des modèles de ce clergé et le guida jusque sur l'échafaud dans la voie du devoir.

Lieutenant de vaisseau A. Ducos. — *Sous le col bleu.* **Eugène Conort (1896-1916).** — Une brochure de 127 p., 2 f. — Paris, Bonne Presse.

C'est la simple histoire — mais combien édifiante — d'un jeune catholique, marin par vocation, mousse à quinze ans, quartier-maître à dix-huit, mort à vingt dans le torpillage du *Suffren*. Il n'avait ni l'instruction, ni la fortune ; il n'avait que sa foi, fière, vivante et agissante. Il aimait à faire le bien et il allait partout où il voyait du bien à faire.

La lecture de cette brochure élèvera les cœurs et fortifiera les courages. Puisse-t-elle susciter, sur mer et sur terre, de nombreux imitateurs d'Eugène Conort !

Auguste Folz. — **Memento d'histoire de la littérature allemande.** — In-16 de 204 p., légèrement cartonné, 10 f. 50. — Paris, Belin.

Un petit bouquin sans prétentions, mais destiné à rendre de réels services à l'enseignement pour qui il a été spécialement rédigé, et aux amateurs qui trouveront dans ses pages l'essentiel du volumineux Bossert, frère puîné du Lanson français.

C'est, sous un format et une présentation analogues à celle des volumes de la « Collection Armand Colin, » un exposé complet de la littérature allemande depuis ses origines jusqu'à la fin du XIXe siècle. Obligé par la brièveté du volume à faire un choix parmi les auteurs, il n'étudie que les plus caractéristiques et ceux qui ont exercé une influence sur l'évolution littéraire.

M. Folz, professeur au lycée de Metz, prend soin de montrer les nombreux points de contact entre les littératures allemande et française, sans toutefois prétendre faire de la littérature comparée. Des indications historiques et biographiques placent les auteurs et les œuvres dans leur cadre et donnent des renseignements sur la civilisation allemande à travers les siècles.

On appréciera surtout, dans l'enseignement, l'analyse précise et succincte de tous les chefs-d'œuvre inscrits au programme du baccalauréat.

François Pinardel. — **Géographie générale. Régions polaires, Amérique, Océanie.** *Classe de Sixième.* — In-8 écu de 324 p., avec 14 cartes dont 3 hors texte en couleurs, et 112 illustrations ; relié pégamoïd, 20 fr. — Paris, Beauchesne.

Ce nouveau manuel est écrit pour de jeunes élèves de Sixième ; l'auteur en a soigneusement banni toute considération trop ardue, tout terme prétentieusement savant, tout développement oiseux. Il est clair, court, attrayant.

Les notions de Géographie générale, si arides pour des enfants de 10 à 12 ans, ont été réduites à l'indispensable. Elles s'appuient sur des exemples concrets et familiers et sont illustrées de croquis et de photographies clairs et faciles à comprendre.

Les Régions polaires ont fait une large part aux récits des explorations. L'auteur a pensé avec raison qu'il y avait intérêt moral autant que scientifique à faire connaître aux enfants ces expéditions qui font honneur au courage et au désintéressement de l'homme.

Suivant l'esprit du programme, l'Amérique forme la partie essentielle du livre. Les principaux Etats sont l'objet d'une étude plus détaillée : Etats-Unis (trois chapitres), Canada, Mexique, Brésil, Argentine et Chili. La nomenclature y est particulièrement mise en relief ; mais une part importante est réservée au développement économique et au caractère particulier de la civilisation.

Enfin, en Océanie, trois chapitres sur quatre sont consacrés aux jeunes nations d'Australasie : l'Australie et la Nouvelle Zélande, où se mélangent les caractères de la civilisation européenne et de la civilisation américaine.

Plus encore que dans les volumes précédents, l'auteur a cherché à faire un livre attrayant, capable d'inspirer à l'enfant le goût de la géographie : *caractères variés et saillants,* mettant bien en vedette les divisions et les mots essentiels et dispensant ainsi d'un résumé ; *illustration abondante,* formée de préférence de grandes photographies, qui ne laissent pas perdre les détails, et dont les légendes équivalent parfois à une lecture ; *cartes dépliantes en couleurs, qui dispensent d'un atlas* et permettent à l'élève d'avoir constamment sous les yeux le pays qu'il étudie.

Rappelons que les volumes pour les classes de Cinquième, de Quatrième et de Première ont déjà paru. La classe de Troisième paraîtra au cours de l'année prochaine, puis la Seconde et la Philosophie. Ainsi sera terminé ce Cours excellent, qui malheureusement ne recevra pas, craignons nous, l'accueil qu'il mérite, à cause de son prix qui dépasse vraiment les possibilités de beaucoup d'élèves de nos maisons d'enseignement libre.

F. Mac Grath, S. J. — **Un drame en Irlande.** Trad. de M. du Bourg, illustrations de J. Duval. — In-8 de 80 p., 2 f. — Les « Editions du Clocher », à Toulouse.

Assurément, c'est un drame point banal que celui-ci où, sous l'apparence d'un jeune étudiant en vacances accompagné d'un honnête précepteur, se manifeste soudain un archiduc détrôné protégé par son fidèle aide-de-camp. L'histoire se corse quand on apprend que trois assassins sont sur les traces de leur ancien souverain et vont le rejoindre bientôt. C'est alors une poursuite éperdue par terre et par mer, qui se termine par une véritable bataille rangée où la victoire reste au droit. C'est là un thème fécond en péripéties mouvementées et en exploits héroïques. On souhaiterait toutefois un peu plus de vraisemblance dans le récit et moins d'enchevêtrement parmi les personnages.

Collection « Je sème. » — **Le Maréchal Foch.** *L'homme, l'œuvre, l'inspiration,* par l'abbé Rouzic. — In-12 de XIV-112 p., 5 f. — Paris, Téqui.

M. l'abbé Rouzic a réuni en volume les trois conférences qu'il a données en 1929 à l'Ecole Sainte Geneviève.

C'est la troisième qui apporte à l'opuscule toute sa nouveauté : elle nous fait comprendre, en effet, la méthode intellectuelle du grand soldat et sa discipline religieuse. La foi vive et éclairée du Maréchal apparaît ici dans toute sa beauté et sa simplicité. Lecture réconfortante et qui empêche de désespérer de l'avenir d'une France qui sait produire de tels génies et de tels chrétiens.

Chan. A. Boulenger. — **Abrégé de la Doctrine chrétienne.** — 5e édition. In-8 de 396 p., 15 f. — Lyon, Vitte.

Nous sommes heureux de signaler cette nouvelle édition. Elle met au point bien des détails, qui, dans les éditions précédentes, ne présentaient pas encore toute l'exactitude et toute la précision désirables. On sent encore, çà et là, que l'auteur n'a pu modifier son texte comme il l'aurait voulu, obligé qu'il était de respecter, dans la mesure du possible, les clichés des éditions précédentes. Un très gros effort cependant a été fait et l'on ne peut que s'en féliciter. Les principales *corrections* et *additions* sont signalées en tête de l'ouvrage.

UN CALORIFÈRE économique et qui chauffe

EGLISES
SALLES DE RÉUNIONS
GYMNASES

PRIMÉ
concours d'économie en combustibles
PARIS-1922
NANCY-1925

Siège social : **BROUSSEVAL** Hte Marne
Agence : **PARIS** (X) 11, rue Eug. Varlin

FONDERIES BROUSSEVAL

Remise spéciale au Clergé
Demander plaquette illustrée n° 111

Imprimerie Aimé CHADUC
17, Avenue Brillat-Savarin, BELLEY (AIN)

BULLETINS PAROISSIAUX ILLUSTRÉS
avec ou sans **FONDS COMMUN**
Catalogues et Spécimens gratuits sur demande

VITRAUX L. BALMET 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Vitraux en tous genres et ous styles. Restauration (Voir le n° du 9 août de l'*Ami*).

PÉTROLE - AIL - ESCARGOT
Les cures remarquables du DIABÈTE par le pétrole ; de l'ARTERIOSCLÉROSE par l'ail ; de la TUBERCULOSE par l'escargot, retiennent actuellement l'attention du corps médical. L'exposé de ces méthodes est adressé gratis par les Laboratoires des Phocéens, NICE (Alpes-Maritimes).
Remise 30 % à MM. les Membres du Clergé.

Matériel pour les INSTALLATIONS DE LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
Matériel de T. S. F. (Postes et Amplis)
Renseignements gratuits
Appareillage Electrique LEWIS,
181, rue Lafayette, PARIS (X^e^).

VINS DE L'ARCHEVÊCHE DE CARTHAGE
(Domaine de St-Joseph de Tebourba)

VINS DE MESSE

ARCHEVÊCHÉ
DE
CARTHAGE
TUNIS
TÉLÉPHONE 00.60

TUNIS, LE 18 SEPTEMBRE 1933

Nous, Alexis LEMAITRE, Archevêque de Carthage et Primat d'Afrique, certifions que les vins blancs provenant du DOMAINE DE SAINT JOSEPH DE TEBOURBA (Tunisie) peuvent être employés pour la célébration du Saint Sacrifice de la Messe.

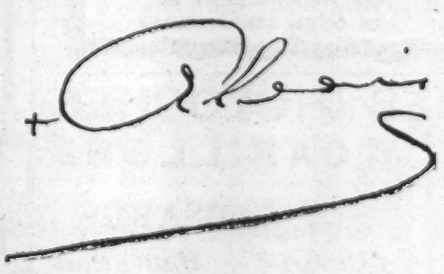

VINS ROUGES de table du Domaine St-Joseph de Tebourba.
MUSCAT, Clos de l'Archevêché — **ALICANTE,** Clos de l'Archevêché.
KOLA MUSCAT de l'Archevêché, le plus puissant réconfortant et reconstituant.

Tous renseignements : **La TRINIDADIENNE, 30, Place de la Madeleine, PARIS.**
Echantillons gratuits sur demande

HARMONIUMS EN TOUS GENRES

Maison fondée en 1839

Les PETITS-FILS de Mce KASRIEL

6, Rue Tolain, PARIS (20e). — R. C. Seine 163.528

Harmoniums pour Salons et Chapelles. Nouveau système à air aspiré (genre américain) avec ou sans expression.

Modèles portatifs pliants pour **Missionnaires.** Demandez le Catalogue n° **200.**

Modifications spéciales pour Colonies. Conditions particulières pour les Membres du Clergé.

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE

fondée par M. l'abbé ROUS en 1871

SPÉCIALITÉ DE VINS DE MESSE

Rosé et blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts

VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes

Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) R. C. Céret 146.

THEATRE & FETES

Fabrique de tous Décors et Accessoires

MACHINERIE THÉATRALE

Joseph LINTANF, ex-décorateur à l'Opéra-Comique
Rue Saint-Nicolas, LANNION (C.-du-N.). Tél. 156.

Maison recommandée par NN. SS. les Evêques de Saint-Brieuc et de Quimper

SPÉCIALITÉ DE PAPIER ROCHER

Catalogue illustré contenant renseignts et plans : 3 fr.

VIN de VIAL

QUINA, SUC de VIANDE
LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

Le plus puissant des fortifiants.

INDISPENSABLE aux ANÉMIÉS CONVALESCENTS FEMMES ENFANTS et VIEILLARDS

VIAL Frères, Pharmaciens à Lyon
36, Place Bellecour, 36
DANS TOUTES LES PHARMACIES.

FONDERIES DE CLOCHES ET CARILLONS

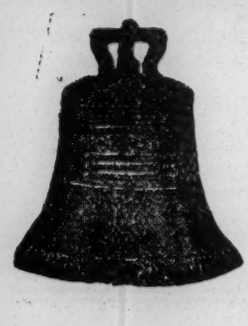

F. CAUSARD

COLMAR --- Haut-Rhin

Sonnerie électrique des cloches. Système breveté indéréglable peu coûteux.

Conditions spéciales à qui se prévaudra de cette annonce.

Méfiez-vous de l'automne

Le médecin vient de me dire : Méfiez-vous. tous les changements de saison sont contraires à la santé. Les fantaisies de l'automne, ses averses pénétrantes, ses soirées froides, son vent frisquet exigent de vous la prudence et des précautions. Mettez-vous en garde dès maintenant et prenez régulièrement de la **Tisane dépurative des Chartreux de Durbon.**

Car l'organisme est particulièrement sensible aux changements brusques de température, il faut lui venir en aide en faisant une cure de cette Tisane spécialement étudiée pour épurer le sang, le débarrasser de ses toxines, revitaliser le système nerveux, régulariser les fonctions digestives et intestinales.

Ainsi, insensible aux caprices des saisons, vous maintiendrez, grâce à cet agréable remède, le parfait équilibre de votre santé et vous direz à vos amis le secret de votre bonne humeur.

Le flacon 14.80 dans les Pharmacies. Renseignements et attestations Laboratoires J. BERTHIER, à Grenoble.

VITRAUX

MAISON BESSAC - GRENOBLE, FRANCE

MAISON BOULARD

2, Carrefour de la Croix-Rouge, PARIS (6e).

ORFÈVRERIE
BRONZES D'ÉGLISE
CHASUBLERIE
AMEUBLEMENT

Tout ce qui concerne la décoration et l'ornementation des églises.
Catalogue et devis francs sur demande.

BAS POUR PRÊTRES

par fabricant spécialiste.
Demandez échantillons sans engagement ni frais à

DEBORGHER, 185, rue du Halot, TOURCOING (Nord).

VITRAUX D'ART ET MOSAIQUES POUR EGLISES

Ch. LORIN & Cie

Chevalier de St-Grégoire le Grand

ATELIERS { 199, Rue de Vaugirard, PARIS (XVe).
46, Rue de la Tannerie, CHARTRES (E.-&-L.).

Références de 1er ordre en France et à l'Etranger.
Lauréat de la Société Centrale des Architectes.

Repos et convalescence

La Maison Sainte-Clotilde, à Cœuvres (Aisne), située à proximité de la forêt de Villers-Cotterets, est ouverte toute l'année aux jeunes filles, étudiantes, employées de bureau et de magasin, etc., ayant besoin de repos et de grand air. — Vie de famille. Confort moderne. Vaste parc. Agréables promenades.

Soins médicaux gratuits par infirmières diplômées.

—— Conditions exceptionnellement avantageuses ——

Autocars Citroën directs

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société anonyme fondée en 1864. — Capital 500 millions.

R. C. Seine 54.462

Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris (9e)

97 Succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 546 agences en Province, 4 agences à l'Etranger (Londres, Barcelonne et St-Sébastien, Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT en BELGIQUE : *Société française de Banque et de dépôts,* Bruxelles, 70, rue Royale. Anvers, 74, place de Meir. Ostende, 21, av. Léopold

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

Services de coffres-forts et de compartiments de coffres-forts au siège social et dans les succursales, depuis 8 fr. par mois

Le Conseil d'administration de la Société Générale a nommé administrateurs : MM. Léon Cornudet et Henry Poirier qui étaient le premier : censeur, et le second : directeur de cet établissement. Pour remplacer M. Cornudet, le Comité de censure a nommé censeur : M. Georges Verstraëte, secrétaire du Conseil d'administration et, à sa place M. Edmond Taffineau, directeur-adjoint.

HOSTIES et VIN de MESSE

Communiqué de l'Archevêché d'Avignon :

« Nous recommandons à tous les prêtres l'ŒUVRE des PAINS d'AUTEL de Pernes (Vaucluse) et sa filiale l'ŒUVRE du VIN de MESSE de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse) » Pour tous renseignements s'adresser à M l'abbé MAME, curé de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

LA PHOTOSCOPIE

61, rue Jouffroy — PARIS XVII^e

Appareils et Films de Projection Fixe pour Enseignement, Patronages, Conférences, etc.

Méfiez-vous des imitations. N'achetez que le vrai PHOTOSCOPE

Modèle à partir de 380 fr. — *Catalogue franco.*

SOURDS

VOUS ENTENDREZ AVEC LES

Acoustiques de DRAPIER

41, rue de Rivoli, PARIS.

Notice gratuite sur demande.

LA HERNIE

n'est plus une infirmité

depuis qu'un nouveau mode de contention vraiment ingénieux et pratique a été offert à ceux qui en sont atteints. Tous les intéressés savent qu', sauf l'opération, il n'existe aucun autre moyen de se défendre contre ce mal que le port d'un bandage. Mais les anciens appareils étaient munis de pelotes dont le volume était proportionné à celui de la tumeur, et qui occasionnaient une gêne plus grande que le mal lui-même. L'invention du bandage élastique par le Dr L. BARRÈRE avait déjà réalisé un grand progrès, mais les derniers perfectionnements apportés à sa méthode ont permis de supprimer cet accessoire cru indispensable. Le NÉO BARRÈRE ne comporte aucune pelote, il maintient cependant toutes les hernies réductibles quelque soit leur volume, exactement comme la main posée à plat sur l'orifice. C'est une véritable révolution dans l'art herniaire dont des milliers de hernieux ont déjà éprouvé les bienfaits. La preuve irréfutable en est donnée sur le champ car l'essai du NÉO BARRÈRE est toujours gratuit et sans engagement. Il suffit de s'adresser aux Etablissements du Dr L. BARRERE, 3, Boul. du Palais, Paris, qui vous feront parvenir discrètement tous les renseignements nécessaires et les adresses des 150 dépositaires, exclusifs de la méthode BARRERE, médecins, pharmaciens ou bandagistes, installés en France et à l'Étranger.

— NERVEUX —

Vous qui cherchez un remède à vos maux : neurasthénie, irritabilité, insomnie, convulsions infantiles, crises nerveuses sous toutes formes, vous n'êtes pas incurables, quelle que soit la gravité de votre cas.

NERVIX pour les maladies bénignes.

ANTI-EPILEPTIQUE de LIEGE pour les cas plus graves. Demandez la brochure contenant tous renseignements suffisants pour traitement Lab. Fanyau, 47, r. Cl Lorrain, Lille.

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIENIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE

TETRA — DAXES — MARQUE DÉPOSÉE

Exigez la marque

Siège Social 48, rue de Laborde PARIS (8e).

TETRA

Arthritiques

pour préparer votre EAU ALCALINE

n'employez que le

SEL VICHY-ETAT

qui lessive les REINS, l'ESTOMAC et l'INTESTIN et élimine l'ACIDE URIQUE

un sachet pour 1 litre d'eau

Le paquet de 3 sachets *Toutes Pharmacies* 1.05

IMPRIMEZ VOUS-MÊME
VOS CIRCULAIRES
avec le

LIMOGRAPHE
EYQUEM

Prix à partir de 195 frs

Pour les tirages de copie très importants, ou nécessitant une exécution très rapide, employez
LA NOUVELLE MACHINE ROTATIVE
"LE RÊVE"
(entièrement automatique)

Toutes fournitures pour Duplicateurs de tous systèmes — Papiers, Encres, Stencils

Notice franco sur demande
Etablissements EYQUEM
191, Boulv. Pereire - PARIS
(FABRICATION FRANÇAISE)

FONDERIES
RONAT CHALETTE (LOIRET).

CLOCHES NEUVES BOURDONS — CARILLONS
Exécution soignée et rapide
RESTAURATION DE CLOCHES FÊLÉES
Procédé spécial breveté garanti
SUPPRESSION des SONNERIES DIFFICILES
Montures à billes, sonnerie électrique
ACCESSOIRES DE CLOCHES
Montures, battants, coussinets, rouets, cordes, guides, etc.
Manuels de bénédiction — Sonnettes souvenir
CLOCHES OCCASIONS (garanties)
Demandez liste
Tout au plus bas prix — Consultez-nous !

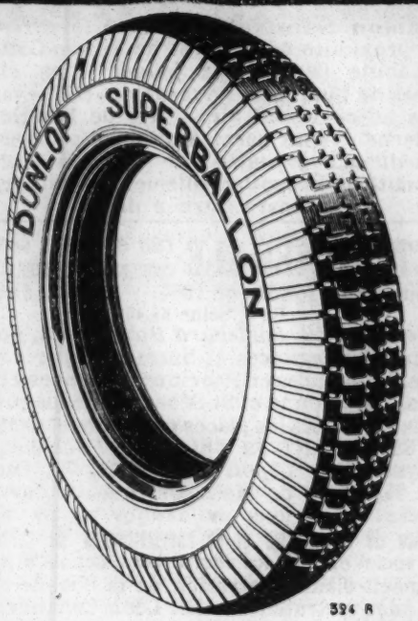

La plus grande *Souplesse* et la meilleure tenue de route sont obtenues grâce au *Superballon*

DUNLOP

Siège social, 64, rue de Lisbonne, PARIS 8e.

POUR DÉSHERBER
cours, jardins, parcs, tennis, boulodromes, chantiers, dépôts, cimetières
rapidement, radicalement, sans fatigue, sans dangers.
L'HERBICIDE OCCYSOL
est le plus sûr et le moins cher.
Demander l'intéressante notice et tarifs à :
L'OCCYSOL, 9, quai de Javel, GRENOBLE
Conditions spéciales à MM. les Ecclésiastiques.

VINS DE MESSE DE BANYULS VIEUX
rigoureusement conformes aux décrets liturgiques

La bonbonne de . . .	6 litres	10 litr.	16 litr.	25 litr.
Grenache doré ½ sec	55 fr.	80 fr.	110 fr.	170 fr.
Collioure doré doux .	75 fr.	115 fr.	165 fr.	250 fr.

Franco tous frais gare destinataire. Echantillon 2 fr.
H.-P. SOULIER, à COLLIOURE (Pyrénées-Orles).

Ateliers M. Mario DOMENICI
Maison spécialisée (Plastique - Ivoirine)
45, rue des Murlins — ORLÉANS
Christs pour Missions et Propagande à partir de 1 fr.
Et statuettes pour récompenses à partir de 0 fr. 50

GUÉRISON CERTAINE par LA POUDRE ESCOUFLAIRE
Agence générale : à BAISIEUX (Nord)
ASTHME
OPPRESSION, EMPHYSÈME
(MÊME PRODUIT SOUS FORME DE CIGARETTES)
L'Agence générale envoie GRATIS et FRANCO une BOITE D'ESSAI avec Certificats de GUÉRISONS

La marque **M.C.M.** *est une garantie*

C^ie F^se de

MOSAIQUE CÉRAMIQUE de MAUBEUGE

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de francs
USINES à MONTPLAISIR-MAUBEUGE
Téléphone : 125 - Télégrammes : Mosaïque-Maubeuge
et LANDRECIES (Nord)
Téléphone : 20 - Télégrammes : Céramique-Landrecies
DÉPOTS à
PARIS, 132, Rue Clignancourt - Téléph. : Nord 38-51
LYON, 19, Rue de Toulon - Téléph. : Parmentier 30-38
Albums, devis, tarifs, projets, renseignements et échantillons sont fournis gratuitement sur demande.

M.C.M.

LE

CAFÉ MARTIN

Dépôts

Paris, Banlieue, Province

Paris Banlieue	les 250 g^rs	4 fr. 40
Province	les »	4 fr. 60

Le **"Café Martin"**

ne comporte qu'une seule qualité et vous êtes certain, en le consommant, d'obtenir le meilleur café au prix le plus juste.

34, RUE JOUBERT, PARIS

UN BON CONSEIL

Si vous recherchez une maison spécialisée dans la fabrication des fournitures pour appareils à imprimer soi-même à plat, ou rotatifs, ainsi que celles pour machines à écrire, adresssez-vous à la maison

FOURMENT (fondée en 1898),
8, rue Latérale Raymond-IV,
à **TOULOUSE** (Hte-Garonne).

Remise de 10 % aux abonnés de l'*Ami du Clergé*.

--- VINS DE MESSE ---

CAVES DES PRÉMONTRÉS

Abbaye de St-Michel de Frigolet.
Adres^r corresp^ce : M^r Yvrard, 4, Quai Vauban, Sète (H^lt).

HORLOGES

"LUSSAULT" ET "LE PELERIN"
pour Clochers, Collèges, Communautés, etc...
Usines : TIFFAUGES (Vendée) près NANTES, et MARÇAY (Vienne).
4.000 HORLOGES livrées en France et à l'Etran^er.
Basiliques de : Lourdes, S^te Anne d'Auray, Albert, Paris (S^te Thérèse), Toulouse (S^t Sernin), etc.

Poudre du Docteur SOULIGOUX

(POUDRE LAXATIVE DE VICHY)

Agréable - Facile à prendre - d'efficacité constante

DANS TOUTES LES PHARMACIES